

Solidarité Femmes

Carnet de bord

Novembre 2021- Décembre 2022



Carnet de bord de Solidarité Femmes,

Novembre 2021 – Décembre 2022

- [Le soir où j'ai poussé la porte du refuge](#), 23 novembre 2021.
 - [Le témoignage de Laila](#), 24 novembre 2021.
 - [Rita](#), 7 janvier 2022.
- [Les formations d'autodéfense féministe avec Veronica Saldi](#), 18 janvier 2022.
 - [Graziella](#), 4 février 2022.
 - [Le témoignage de Christine](#), 15 février 2022.
 - [Veronica](#), 4 mars 2022.
- [8 mars, droits des femmes et violences... au boulot !](#), 7 mars 2022.
 - [Sandrine](#), 8 avril 2022.
 - [Laetitia, Malhory et Fiona](#), 6 mai 2022.
- [« Les filles, on est fortes »](#) (résultats d'une enquête Facebook), 17 mai 2022.
 - [Tina](#), 3 juin 2022.
 - [Au temps de... la puissance maritale](#), 21 juin 2022.
 - [Cédric et Dylan](#), 1 juillet 2022.
 - [Le témoignage de Christelle](#), 19 juillet 2022.
 - [Melina et Erica](#), 16 septembre 2022.
- [Au temps de... la deuxième vague féministe dans les années 1970](#), 4 octobre 2022.
 - [Mireille](#), 14 octobre 2022.
 - [Emilie](#), 16 décembre 2022.
 - [Et en Tunisie, comment ça se passe ?](#), 22 décembre 2022.

Les textes qui composent ce livret – témoignages, portraits, entretiens, analyses... - ont été rédigés par Amandine Mélan, responsable des projets de communication pour Solidarité Femmes, entre juin 2021 et décembre 2022. Ils ont été publiés sur le Carnet de bord du site internet de Solidarité Femmes entre novembre 2021 et décembre 2022. L'auteure remercie toutes les personnes qui ont accepté de la rencontrer pour ce projet éditorial qui poursuit un double objectif d'information et de sensibilisation.

A Laila, Christiane et Christelle. Et à toutes celles qui se reconnaîtront dans leurs histoires.

Le soir où j'ai poussé la porte du refuge

J'ai commencé à travailler pour Solidarité Femmes durant le premier automne de la pandémie. Je me trouvais bloquée à l'étranger. C'est plus de six mois après la signature de mon contrat que j'ai enfin franchi le seuil de la maison d'accueil, que j'ai rencontré mes collègues, que j'ai poussé la porte du bureau des éduc's et que j'ai sonné à l'interphone du service ambulatoire...

Aussi, c'est au bout de six mois d'apprentissage théorique, de lectures d'articles, d'épluchages de rapports d'activités et de statistiques, que j'ai enfin pu mettre des visages – des regards au-dessus des masques surtout -, des voix, des présences – si étonnement fortes et ancrées dans un présent à reconquérir – sur cette abstraction que constituaient pour moi jusqu'alors les dites « bénéficiaires de nos services ».

Mercredi 9 juin, 19h15. J'ai rendez-vous avec Melina à la maison d'accueil. Au refuge. Elle fait « la nuit ». Je vais lui tenir compagnie pour quelques heures. Melina me donne l'opportunité de découvrir le refuge à un moment particulier : les femmes hébergées sont à cette heure plus nombreuses que les travailleuses et travailleurs de Solidarité Femmes. La maison est toute à elles. Mais en nombre surtout sont les enfants. C'est eux qui retiennent l'attention dès qu'on passe la porte de la maison d'accueil – en journée aussi c'est pareil. Je slalome autour d'un bébé dans son trotteur pour rejoindre la cuisine (mais pour peu que je reste quelques secondes immobile, c'est le bébé-toupie qui entreprend de me dépasser par la droite). Je me sens comme un éléphant dans un magasin de porcelaine lorsqu'en entrant dans le salon avec mes gros sabots, je me rends compte que le petit N., 5 ans, est profondément endormi dans le canapé. Je suis envoutée par le sourire d'une petite fille aux cheveux bouclés... comme la mienne. A peine plus jeune que la mienne... Oui, la première chose qui marque, au refuge, ce sont les enfants.

Ce soir-là ils sont six ou sept. Ils ont entre quelques mois et 14 ans. Mais l'adolescente doit bien se sentir seule, entre les femmes adultes – dont sa mère – et les très jeunes enfants. Le plus âgé a tout juste 5 ans. Et dort sur le canapé.

La parentalité est un point central, au refuge, mais aussi dans le travail ambulatoire. Le lien mère-enfants a souvent été mis à l'épreuve. Le

lien mère-enfants a parfois été abimé, très abimé. Parfois, il a été incroyablement préservé – contre vents et marées pourrait-on dire. Toujours, les enfants paient les pots cassés. C'est une des premières choses que j'ai découvertes dans mes lectures : les enfants ne sont jamais de simples témoins, les enfants sont toujours victimes collatérales. D'ailleurs Melina, en me donnant accès aux documents de travail de l'équipe éducative, me montre d'une part les rapports et dossiers concernant les femmes. D'autre part ceux concernant les enfants. Toutes et tous bénéficient d'un suivi personnalisé.

La soirée s'annonce calme. J'entreprends la visite des lieux. Dans les pièces de vie, je croise des dames hébergées. Certaines s'occupent des enfants – c'est bientôt l'heure du coucher. Une d'entre elles passe la serpillière (j'aperçois un tableau des charges – un incontournable de la vie en collectivité). Une autre se fait bouillir de l'eau dans la cuisine. Je découvre les parties communes et celles réservées au personnel. La visite se termine sur la zone de nuit : les sanitaires et les chambres dont certaines ont été rénovées avec brio par Cédric qui n'a pas hésité à se lancer dans du sur-mesure pour une atmosphère accueillante et un agencement optimal des lits (durant certaines périodes, deux femmes doivent partager le même espace et quand il s'agit de préserver l'intimité de deux étrangères dans quelques mètres carrés, la disposition du mobilier n'est pas anodine). Tout au fond : une chambre avec salle d'eau isolée des autres, pouvant accueillir une nouvelle arrivante en attente des résultats de son test PCR ou bien une femme hébergée positive au covid.

Enfin, un espace extérieur. Des jeux d'enfants. Un cendrier.

Ce soir-là, une des dames – appelons-la Carine – ne se sent pas bien, elle est troublée, à fleur de peau. On sent qu'elle bouillonne, qu'elle pourrait exploser. Elle veut parler à Melina. Elle accepte que j'assiste à leur discussion.

Qu'importe ici le motif de son inquiétude. Je vois une femme en détresse qui, en ce moment de sa vie, a grandement besoin d'un cadre autant que d'une rambarde à laquelle s'agripper. Elle sort sans arrêt de la maison d'accueil pour aller faire quelques pas dans le quartier, elle a besoin de sentir qu'elle a le droit de le faire et en même temps, elle vient systématiquement demander la permission de sortir à Melina. Pourtant les femmes hébergées, ici, sont libres. Il y a des horaires à respecter, certes, car la vie en collectivité doit comporter des règles (pas d'alcool dans la maison en est une autre) – et Carine n'est pas en train de les enfreindre. Mais sans doute a-t-elle eu trop souvent l'habitude de se soumettre

à l'autre, de « demander la permission ». Les dames ici sont traitées comme des adultes autonomes et responsables : elles ont été pour beaucoup sous la tutelle d'un homme, ici elles vont au contraire réapprendre à tenir le volant, elles vont réapprendre à se faire confiance, à décider seules s'il leur convient de pousser sur l'accélérateur ou au contraire de donner un coup de frein.

Quand Carine semble se calmer, je découvre le très beau lien qui s'est créé entre elle et Melina. Un lien empreint de respect mutuel et de confiance. J'en parlerai plus tard avec Josiane, la directrice : au sein de la maison d'accueil, ces notions sont fondamentales. Respect et confiance. Quand l'un ou l'autre vient à manquer, l'hébergement au sein de la maison d'accueil n'est plus possible.

Je m'attarde sur Carine mais elle n'est bien sûr pas représentative de l'ensemble des femmes hébergées. Leurs profils sont variés, comme leurs âges, comme leurs origines. Comme leur capacité d'adaptation au groupe. Comme leurs histoires finalement. Toutes différentes. Mais unies par un seul et même critère : un homme, leur homme, les a mises en danger. La maison d'accueil pour elles constitue une bulle d'oxygène et un endroit où elles et leurs enfants peuvent enfin se sentir en sécurité. Elles y resteront quelques semaines ou quelques mois.

On ne le dira jamais assez : la violence conjugale peut se cacher partout. En tant que femmes nous sommes toutes des victimes potentielles. Ce constat est encore plus éclatant au sein du service ambulatoire. Au cours de mes quelques jours d'observation, je rencontrerai trois usagères de ces services. Toutes tellement différentes les unes des autres. Et tellement différentes de Carine. Dans les statistiques des personnes bénéficiant d'un suivi thérapeutique cette année, il y a une toute jeune femme de 23 ans et une dame de 64 ans. Il y a des enseignantes, du personnel paramédical, des femmes au foyer. Quelques femmes issues de l'immigration. La violence conjugale est démocratique. Pas de distinction de classe.

Après ma soirée au refuge, j'y retournerai le surlendemain en journée. J'y découvrirai une ambiance toute différente. Les nombreuses travailleuses et les deux seuls travailleurs hommes s'activent de tous côtés. Je rencontre en arrivant Cédric qui épaulé une ex-hébergée dans sa recherche immobilière. Dodo anime le groupe d'enfants. Sandrine est au tribunal ce matin – je n'ai pas compris si elle accompagne une personne actuellement hébergée, une ex-hébergée ou une usagère du service ambulatoire. Je croise Dylan, Linda, Fiona, Sevim, Vero... Pendant la pause midi, Rita

donne à manger au bébé-toupie. La mère de l'enfant avait un rendez-vous administratif en dehors de la maison d'accueil. Josiane annonce l'arrivée de casques audio bluetooth pour les écoutantes de la ligne. Un autre aspect fondamental du travail de Solidarité Femmes : la cogestion de la ligne Ecoute Violences Conjugales avec le CVFE et Praxis. Depuis juin 2021, le temps d'écoute spécialisée a été augmenté et englobe désormais les week-ends. La bascule vers Télé-Accueil ne s'opère maintenant plus qu'en soirée et la nuit. Tous les jours, de 8h à 20h, ce sont des professionnel·les spécialisés en violences conjugales qui sont au bout du fil. La plupart des travailleuses sont polyvalentes chez Solidarité Femmes. Elles jonglent entre la ligne et leurs différentes fonctions (animation des ateliers, consultations thérapeutiques, juridiques et sociales, recherche, gestion des affaires courantes...).

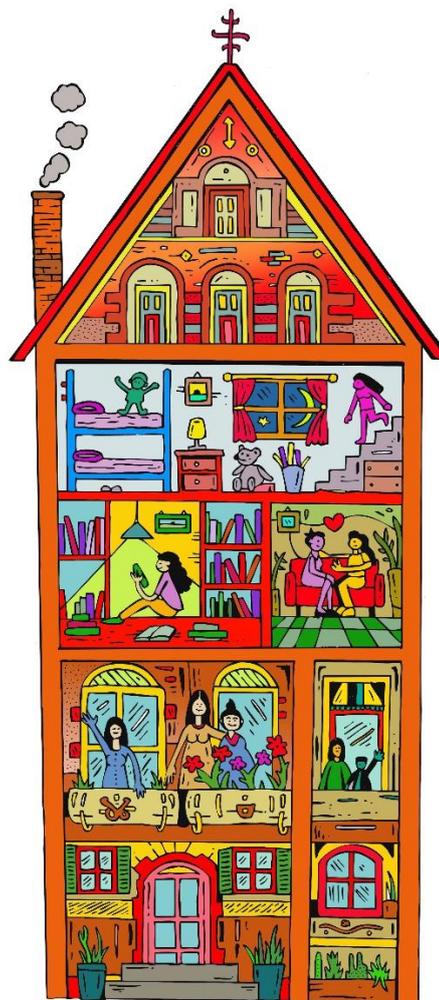
L'ambiance est plus calme au service ambulatoire, où je rencontre Graziella, Manon, Marie et Mimi. Le service ambulatoire est fréquenté par des femmes qui n'ont pas besoin d'un hébergement. Celles qui ont quitté le conjoint violent disposaient des ressources financières suffisantes pour pouvoir louer ou acheter un autre chez-soi. Ou bien elles disposaient d'un réseau relationnel et sont parties se réfugier chez des parents, des ami·es. Certaines n'ont pas eu besoin de partir, c'est le conjoint violent qui s'en est allé, leur laissant la maison. Quelques femmes en revanche sont hébergées dans d'autres structures d'accueil, mais non spécialisées en violences conjugales. Ces structures les orientent vers Solidarité Femmes, pour un suivi thérapeutique spécialisé notamment.

Avant de travailler pour Solidarité Femmes, j'étais loin de me rendre compte de la multiplicité et de la diversité des services proposés par l'asbl, mais aussi des profils professionnels qui y gravitent. Me rendais-je compte seulement vraiment de la diversité des profils des victimes et de celles qu'il convient réellement d'appeler des survivantes ? A travers le site, et plus exactement à travers le blog, le « carnet de bord », j'espère réussir à rendre compte aux lectrices et lecteurs de ce qu'est vraiment Solidarité Femmes, qui sont précisément ces belles personnes qui portent le projet à bout de bras et se relaient aux côtés des victimes et des survivantes, depuis maintenant plus de 40 ans. J'espère réussir à humaniser les statistiques. Rendre une voix et un nom – parfois d'emprunt quand il le faut, parfois le vrai quand elles le veulent – à ces femmes qui sont bien plus qu'une abstraction. A ces guerrières de l'ombre qui méritent la lumière. Et le respect. Et la confiance.

Parce que ça commence par là : quand une femme dénonce une situation de violences conjugales, ne mettez pas sa parole en doute. Respectez son rythme : quitter l'autre n'est pas facile. Et soyez là pour lui rappeler que la lumière brille au bout du tunnel. Faites-lui confiance, respectez-la et ne la laissez pas seule.

Elle y arrivera.

23 novembre 2021



Le témoignage de Laila

Laila aime sentir la pluie sur son visage.

Laila, 37 ans, est née et a grandi au Maroc, à El Jadida. Son masque et son voile noirs soulignent son magnifique regard et ses yeux si élégamment maquillés. Le jour de notre rencontre, elle est vêtue d'une tenue sportive moderne. Elle est aussi gracieuse qu'un petit oiseau. Elle semble si fragile. Mais quand elle commence à parler, elle se révèle incroyablement forte.

L'enfance et l'adolescence de Laila sont marquées par une grande pauvreté qui l'empêchera de finir ses études.

Elles sont marquées aussi par un violent manque d'amour à son égard de la part de ses parents et par des différences de traitement entre elle et le reste de sa fratrie.

Elle grandit en se racontant une histoire : celle de son adoption. Petite fille, elle cherche, dans la rue, parmi les passantes, celle qui pourrait être sa vraie maman. Elle s'imagine une belle histoire d'amour interdite dont elle aurait été le fruit. Et des retrouvailles heureuses, entre elle et cette femme qui l'aurait toujours cherchée, qui l'aurait toujours aimée. Mais quand elle se rend compte, au seuil de l'âge adulte, que cette histoire, elle l'a inventée de toutes pièces et que ses vrais parents sont bien ces deux personnes qui ne lui ont jamais manifesté leur amour, c'est pour elle une immense désillusion.

Elle n'a dès lors qu'une idée en tête : partir en Europe. Sortir de la pauvreté et se libérer de ses chaînes familiales.

Elle rencontre un jeune homme belge d'origine marocaine, en vacances à El Jadida. Elle n'en est pas amoureuse mais il lui promet monts et merveilles : la liberté, des conditions économiques confortables. Il dit qu'il possède deux maisons.

Elle a 20 ans, l'âge où on pense encore pouvoir réaliser ses rêves. L'âge où en Europe beaucoup de jeunes partent en Erasmus découvrir des cultures différentes, des langues différentes, des manières différentes d'étudier, de s'amuser et d'aimer. Laila, elle, à vingt ans, espère juste une vie moins difficile.

Mais quand elle arrive en Belgique, elle déçoit vite. Elle comprend que toutes les belles promesses étaient autant de mirages. Les deux belles maisons rêvées ne sont en fait qu'un unique taudis dans la banlieue de

Charleroi. Le comportement de celui qui est désormais son époux change du tout au tout. Il se révèle vite un homme violent, qui va l'enfermer d'abord dans ses quatre murs, ensuite dans un périmètre très restreint à l'intérieur du quartier incluant l'école des enfants – ils en auront trois –, le Colruyt et la maison des beaux-parents. Son enfermement durera 14 ans.

Laila subit des violences psychologiques (insultes, dénigrement, humiliations, rabaissement continu...), physiques, sexuelles, économiques, administratives et sociales.

Laila, quand elle arrive en Belgique, ne parle pas bien le français. Évidemment il est inimaginable pour son conjoint d'envisager de lui autoriser de suivre des cours. Il serait inconcevable ne fut-ce que de lui procurer des livres et des cd pour tenter de l'apprendre seule. Mais Laila va ruser. Elle va demander à son geôlier des dvd, sous prétexte que les programmes en arabe l'ennuient, qu'elle voudrait regarder d'autres choses à la TV. C'est l'unique faveur qu'il lui concédera, rassuré qu'elle préfère rester à la maison à regarder des films plutôt que sortir se promener dans le quartier. Où elle pourrait rencontrer d'autres femmes, voire des hommes. Et briser l'isolement auquel il l'a condamnée.

Le long chemin de Laila vers la liberté commencera sans doute là, face au petit écran. Elle va regarder les films en français, avec les sous-titres en français. Elle va mettre sur pause, revenir en arrière, arrêter de nouveau, répéter, revenir en arrière, réécouter... Aujourd'hui, elle ne sait même pas dire de quels films il s'agissait. Elle n'en a jamais regardé un jusqu'au bout.

Elle va mettre en pratique ses apprentissages dès qu'elle le peut aussi : avec le facteur, au magasin. Elle s'accroche désespérément à ces rares contacts sociaux. Et c'est impressionnant car elle parle et écrit extrêmement bien en français maintenant. Mieux que beaucoup de natifs francophones.

Laila aura trois enfants avec son conjoint. Trois garçons. Elle sent le poids des responsabilités sur ses frêles épaules : c'est seule et dans un climat de violences qu'elle devra les élever pour faire d'eux trois hommes respectueux des autres, y compris des femmes.

Dans son parcours de résistante – car c'est une longue guerre dont elle me fait le récit – elle va créer pour ses enfants des bulles de décompression pour pouvoir leur permettre de s'exprimer, après les épisodes de violences dont elle est victime, bien souvent devant eux. Des bulles rien qu'à eux quatre, qui leur permettront de semer les graines des arbres

du verger qu'ils sont en train de cultiver en silence, en cachette.

Lors de notre première rencontre, Laila réussit à décrire avec grande précision ses émotions et à poser un regard critique sur la Laila d'avant le mariage – la jeune fille de El Jadida – et sur la Laila d'après, celle dont je fais la connaissance petit à petit – la femme libre qui se reconstruit. Mais la Laila violentée par son mari m'échappe. Je réussis un moment à me la représenter, quand elle me parle de la manière dont elle a tenté de préserver ses enfants ou qu'elle me raconte sa conquête clandestine de la langue française. Mais elle me ramène aussi vite à l'avant ou à l'après, comme si ou moi ou elle ou notre singulier duo n'était pas encore tout à fait prêt à faire face aux 14 années de violences conjugales qu'elle a du supporter.

C'est au cours de notre deuxième rencontre qu'elle s'ouvre finalement sur le sujet et me décrit son ressenti, durant toutes ces années, et, surtout, l'évolution de celui-ci. C'est étrange car ces mots qui n'ont pas pu être prononcés lors de notre premier rendez-vous, comme s'ils reflétaient une réalité trop complexe – peut-être teintée de honte ? – sont ceux que j'ai lus dans de si nombreux témoignages de femmes victimes de violences conjugales. Qu'elles soient Marocaines comme Laila, Belges ou Canadiennes. Qu'elles aient 20, 30, 40, 50 ans...

Comme beaucoup de ces femmes, Laila me décrit sa profonde tristesse, au début de la relation, face à un lien qui n'existe pas entre elle et son mari. Ou du moins un lien qui ne correspond pas à ses légitimes attentes. Pas un lien d'amour et de respect mutuel.

Comme ces autres femmes, Laila est envahie par une sensation d'échec.

Comme ces autres femmes, elle nourrit le désir de changer l'autre. Au début, elle y croit.

« *Puis, on comprend...* »

Et alors on se détache des violences.

On devient comme un observateur détaché de son corps (*ndlr : en psychologie, on appelle cela de la dissociation, et on retrouve ce phénomène chez énormément de victimes de violences*).

C'est ce que me raconte Laila.

Qui s'empresse aussitôt de rebondir sur une image plus positive d'elle – je ressens en effet ce besoin viscéral de se rappeler et de rappeler aux autres qu'elle a réussi à reprendre le pouvoir sur sa vie, qu'elle le détient désormais et n'est pas prête à le lâcher.

Un jour, donc, elle trouve un cahier vierge et elle commence à écrire.

Laila fait le deuil de sa relation mort-née.

Pour ce faire, elle renoue avec la Laila d'avant, avec la jeune fille de El Jadida. Elle me raconte un épisode de sa jeunesse qui pourrait sembler totalement étranger à son histoire de violences conjugales et qui pourtant lui a permis, me permet même à moi quand je le reçois, d'élaborer mentalement une représentation de qui est vraiment, profondément Laila : une jeune femme qui ne lâche pas l'affaire, une jeune femme qui « fait le poids » – même si c'est un poids plume -, une jeune femme qui a, en elle, le pouvoir de renverser les oppressions.

Elle était ado et avait travaillé jour et nuit pour s'acheter ce blouson en jeans. Elle qui avait si souvent souffert la pauvreté, mieux que quiconque elle savait donner de la valeur à cette pièce vestimentaire qui la faisait se sentir belle et fière. Il faisait chaud ce jour-là dans les rues de El Jadida et elle avait retiré son blouson, le laissant pendre sur son avant-bras. Un vol à l'arrachée. L'objet de ses sacrifices qui s'envole en fumée, en un instant seulement. Laila n'a pas le temps de réfléchir : elle course le voleur. Elle est toute petite, Laila, et toute fine, mais l'adrénaline décuple ses forces. Elle court le plus vite qu'elle peut, avec un seul objectif en tête : récupérer le blouson. Elle croise un camarade de classe en vélo. Elle le lui emprunte. Elle roule à toute allure. Et moi avec tous mes stéréotypes et ma vision limitée du Maroc qui m'inspire des images d'une fantaisie littéraire éblouissante, j' imagine la jeune Laila dans les ruelles affolées de la casbah, je ressens presque les odeurs et j'entends les bruits et je la vois, là, devant moi et tous les badauds, en un bond sauter de la bicyclette sur le voleur. Et récupérer son blouson, sous les applaudissements de la foule. C'est bien elle, Laila. Et je comprends à quel point ce souvenir, sans doute un peu amplifié par le temps et la réélaboration mentale, a été crucial pour que la Laila trentenaire, séquestrée et maltraitée par son mari en Belgique, reprenne enfin le contrôle de sa vie.

Il y a autre chose aussi.

Désormais victime de violences conjugales, elle prend conscience que sa mère, elle aussi, en était une. Il y a des évidences qui ne nous apparaissent comme telles qu'a posteriori.

Laila comprend que rester accrochée à une attente est voué à l'échec et elle repense à sa maman.

« *Je refuse d'être comme maman.* »

Mais comment a-t-elle fait pour briser ses chaînes, sortir de l'enfermement et échapper à la violence ? Ma question, restée en suspens

lors de notre première rencontre, obtient une réponse lors de la suivante.

Un jour Laila est en retard pour venir chercher son fils ainé à l'école. L'enfant est assailli par l'angoisse. Il dit, devant un membre du personnel scolaire :

« Papa a peut-être tué maman ».

Voilà.

L'école va intervenir, convoquer Laila, soi-disant pour son fils, mais dans le bureau de la direction l'attend une professionnelle de l'association Maisons Plurielles. Laila parle. Elle dit tout. Et la personne en face d'elle va lui dire : « Mais Madame, vous n'êtes pas au Maroc ici : il y a des associations qui peuvent s'occuper de vous, il y a un foyer si vous partez, l'Etat belge ne laisse pas les victimes de violences sans rien. »

Laila ne savait pas, elle n'avait pas accès à ces ressources. Elle pensait à sa mère et à l'impossibilité pour elle de sortir de sa situation de violences.

Elle sait désormais qu'il existe un endroit pour elle, un « abri ». Elle préfère d'ailleurs ce mot à celui de foyer, car c'est bien de se mettre à l'abri des violences dont elle a besoin. A l'intérieur d'elle-même, elle a déjà fait pas mal de chemin.

Et un jour, elle part.

Elle ne me donne pas de détails, mais qu'importe.

Elle passera un an et demi au foyer de Charleroi

Elle me dit qu'à l'époque, elle vit ce passage au foyer comme une étape obligatoire. Elle en a besoin, elle le sent. C'est parfois dur. Elle est timide, elle n'est pas habituée à la collectivité. La confrontation aux autres, après des années d'enfermement, n'est pas simple – les paroles maladroitement de certains font mal, très mal. Quand on a été victime de violences, les jugements et le manque de compréhension des autres sont vécus comme des coups de massue. Mais la vie en communauté est bénéfique malgré tout. Laila n'est plus seule. Et dans son parcours de survivante, elle rencontrera aussi des gens soutenant.

Je lui demande comment son ex-mari réagit à son départ. Elle me raconte :

Au cours de son hébergement au foyer à Charleroi, il lui demande de revenir, à plusieurs reprises. Il ira jusqu'au Maroc chez les parents de Laila pour tenter d'en faire des alliés. Ses parents appelleront Laila, en vain.

Il a une dépendance à l'alcool. Elle lui demande de se soigner. Elle reste vague quant à son hypothétique retour au sein du foyer conjugal, une fois qu'il serait guéri de ses addictions.

Mais elle sait qu'elle ne retournera pas avec lui. Elle le fait pour lui et pour les enfants, un pieux mensonge pour qu'il trouve au fond de lui la motivation d'arrêter de boire.

Aujourd'hui, elle a encore des contacts à travers les enfants, mais elle limite ces contacts, elle a bloqué son numéro.

Après toute cette histoire, Laila a fait le choix de ne pas porter plainte. Elle ne veut pas de bataille judiciaire. « Je ne vais pas quitter une guerre pour rentrer dans une autre. » La question des poursuites judiciaires est liée à un choix si personnel. Certaines femmes auront besoin qu'un jugement soit prononcé par le Tribunal. D'autres réagiront comme Laila.

Elle éprouve de la pitié pour son ex-mari. Et, étrangement, une forme de reconnaissance : elle dit qu'elle ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, en ce moment présent, si sa vie avait été différente. Si elle ne l'avait pas rencontré. Elle me dit aussi :

« Si tout ça s'était passé au Maroc, où en serais-je aujourd'hui ? »

Elle n'est pas dans la colère, ni dans la vengeance.

Il l'a poussée à se défaire de tous ses masques. Il n'a pas réussi à la briser. Il a brisé une version d'elle qu'elle n'aime pas. La vraie Laila est intacte.

Maintenant, Laila est un soleil. Elle est brillante, dans tous les sens du terme. Et ça fait du bien de l'écouter car malgré son récit effroyable, elle est incroyablement tournée vers un avenir qui ne peut être que beau pour elle. Je refuse de croire qu'elle ne va pas être, enfin, une femme heureuse. C'est comme si elle venait tout juste de naître, à quelques années seulement de ses 40 ans.

Elle avance, doucement, mais sûrement, dans son processus de reprise de pouvoir sur elle, sur la vie. Elle travaille sur le regard des autres. Elle apprend à relativiser. A cesser de se justifier pour tout, pour rien. Elle me fait rire en m'expliquant que ce matin, elle a décidé, envers et contre tous les diktats de la mode, de porter ses chaussettes noires avec sa tenue claire. Ce matin, c'était la victoire des chaussettes noires. Parce qu'elle aime les chaussettes noires, point.

Elle a un beau projet, Laila, pour sa nouvelle vie : celui, à son tour, d'aider les autres. Elle vient de commencer une formation pour devenir thérapeute.

Et elle tenait vraiment à partager son histoire. Elle aimerait tellement pouvoir aider d'autres femmes qui sont en train de vivre ce qu'elle a vécu. Ce à quoi elle a survécu. Et ce qui est désormais derrière elle.

Elle espère que son histoire pourra aider quelqu'une à ouvrir les yeux.

A réaliser qu'on peut toucher le fond, être convaincue qu'il n'y a aucune issue, et pourtant s'en sortir. Avec ses propres ressources, sa force intérieure. Ne jamais oublier que ce n'est qu'une facette de soi que l'autre s'emploie à anéantir. Se souvenir de toutes les autres facettes. Celles que personne n'arrivera jamais à briser.

24 novembre 2021

Rita

Rita, éducatrice et art-thérapeute

Rita travaille au sein de Solidarité Femmes depuis 2014. Elle est éducatrice. Discrète et pourtant lumineuse, elle émane une aura de bienveillance.

Au début de son parcours au sein de l'association, on lui confie la mission d'accompagner les enfants hébergés. Face aux problématiques rencontrées, elle sent le besoin de s'outiller. Elle cherche une alternative au langage verbal pour aider les plus jeunes à exprimer leur ressenti. Les mots souvent ne suffisent pas, et la frustration est latente quand on n'arrive pas à communiquer ses émotions.

Elle se tourne donc assez vite vers l'art thérapie et la thérapie créative et se forme à ces pratiques.

Avec le temps, ses missions au sein de Solidarité Femmes évoluent et elle est de plus en plus souvent envoyée en renfort au **service ambulatoire**. On lui confie le suivi thérapeutique individuel des enfants du refuge mais également de certains enfants dont les mères fréquentent l'ambulatoire.

Je lui demande quel âge ont les enfants qui bénéficient d'un suivi thérapeutique, que ce soit au refuge ou en ambulatoire. Elle me répond qu'il n'y a pas vraiment d'âge défini... Elle me dit que chez les enfants de moins de quatre ans, on constate rapidement les bénéfices du simple éloignement du foyer et des violences. Beaucoup de symptômes préoccupants détectés chez les tout jeunes enfants quand ils intègrent la maison d'accueil disparaissent d'eux-mêmes par le simple fait de s'être mis en sécurité avec leur maman. C'est plus compliqué pour les plus grands. Le suivi thérapeutique pour elles et eux est indispensable. Quant à la limite d'âge, on est dans du cas-par-cas, selon le degré de maturité du jeune et sa réceptivité à une approche plus infantine. Certain-es ados seront ainsi redirigé-es vers Emilie, Graziella ou Marie, qui assurent le suivi thérapeutique des adultes.

De l'art-thérapie pour les enfants... mais aussi pour les femmes adultes

Et à propos d'adultes, en devenant l'art-thérapeute de Solidarité Femmes, c'est tout naturellement que Rita a voulu ouvrir un atelier

mensuel à destination des femmes, en plus de son atelier pour enfants. L'expérience l'a séduite. Elle me dit que la prise de conscience est encore plus flagrante et marquante chez les femmes qui participent à l'atelier que chez les enfants. Les changements qui s'opèrent chez certaines participantes sont presque tangibles. Je n'en doute pas une minute : j'ai participé à la première séance de son atelier pour adultes et j'ai vu les émotions affleurer, déborder parfois, comme dans un vase trop rempli. Les exercices d'art thérapie sont très efficaces pour se (re)connecter à soi, apprivoiser les émotions négatives, faire sortir ce qu'on a en travers de la gorge, réussir, enfin, à identifier ce qui nous fait du bien. Se sentir mieux.

Rita me parle de cette femme qui, lors de la dernière séance d'un cycle annuel d'art thérapie, a eu le courage de retirer son alliance. Bien que séparée, quelque chose en elle l'empêchait d'accomplir ce geste symbolique. Mais avec le groupe, au terme d'un travail sur soi réalisé au sein de l'atelier, elle s'est sentie prête à le faire. Et elle l'a fait.

Elle me parle aussi de toutes ces femmes qui arrivent à la première séance convaincues d'être incapables de créer quoi que ce soit et qui se découvrent un talent insoupçonné jusque-là. Pour des femmes dont l'estime de soi est au sol, qui ont trop souvent été traitées de bonnes à rien, ce genre de découverte est inestimable. Avoir un talent, en être consciente, arriver à se complimenter et être fière de soi : une victoire.

Des soins énergétiques pour les femmes hébergées

Toujours pour les femmes, mais uniquement celles qui sont hébergées au sein de la maison d'accueil, Rita s'est récemment formée aux soins énergétiques. Cette nouvelle approche lui permet encore une fois de contourner les difficultés du logos : elle accompagne les femmes d'une manière toute particulière, sans un mot, mais par un toucher non intrusif, qui a pour objectif de combattre l'anxiété et de favoriser le lâcher prise chez celle qui le reçoit. Beaucoup lui disent, après la séance : « ça fait du bien qu'on prenne soin de moi. » Encore une fois, une manière de se réconcilier avec soi. Un moment de répit aussi dans une vie dominée par le chaos, après la violence.

Désireuse d'approfondir ce domaine, Rita suit actuellement une formation à l'EFT : *Emotional Freedom Technique*, une thérapie énergétique visant à travailler sur le trauma et la problématique source.

La polyvalence, une constante chez Solidarité Femmes

Comme d'autres travailleuses, elle assure également un renfort à la ligne dans le cadre du **pôle de ressources en violences conjugales et intrafamiliales** et plus spécifiquement de la gestion du numéro vert **0800 30 030**.

Il lui arrive aussi à l'occasion d'intervenir dans des écoles secondaires dans le cadre d'animations sur le couple. Elle me raconte son effarement lors d'une de ses dernières interventions dans une classe de jeunes filles dont la majorité se plie sans réserve aux injonctions des garçons concernant leur tenue vestimentaire : accepter de ne plus mettre telle tenue ou se forcer à s'habiller d'une telle manière pour rassurer l'autre, pour ne pas qu'il soit jaloux. Rita me dit que par expérience, elle a constaté que dans chaque classe, on dénombre toujours au moins deux ou trois filles qui sont victimes ou témoins de violences conjugales.

Des constats sévères mais de grandes et petites victoires, au quotidien

Les constats qu'elle pose peuvent sembler pessimistes. Son travail n'est pas simple. Et avec les enfants il est encore plus compliqué, car les enfants, généralement, voient encore leur père. L'auteur des violences. Qui bien souvent continue à les perpétrer sur leur mère après la séparation (**pour en savoir plus sur les violences post-séparation**). Alors Rita s'emploie à outiller les enfants, à leur donner des ressources, pour grandir avec ce poids de la violence dont ils ont été et parfois sont encore témoins mais surtout victimes collatérales. Cette violence qui les a marqués, qui est encore palpable dans leurs comportements, dans leurs interactions sociales. Le travail de Rita peut s'apparenter au mythe de Sisyphe : un éternel recommencement. Mais les petites graines semées portent leurs fruits, malgré tout.

Ainsi, ces deux petits garçons que j'ai croisés au service ambulatoire pas plus tard qu'aujourd'hui : manipulés par leur père, s'identifiant inconsciemment à la figure dominante du foyer, la relation à leur mère était catastrophique, extrêmement conflictuelle. Le suivi individuel a aidé à restaurer le lien maternel, à retrouver la position d'enfants qui est la leur au sein du nouveau schéma familial, à ne plus être constamment dans le conflit.

Oh Capitaine, mon Capitaine !

Sur une année, Rita assure le suivi thérapeutique d'une trentaine d'enfants, au sein de la maison d'accueil et en ambulatoire. Les uns et les autres ne forment qu'un groupe lors des rendez-vous mensuels d'art thérapie pour enfants. Un groupe joyeux, bruyant, plein de vie. Je les ai rencontrés. La jolie Sara* et son regard si tendre et interrogateur. La fantasque Léa* qui expliquera aux autres enfants comment évacuer les petites et grosses angoisses en soufflant dans un ballon de baudruche. Le turbulent mais si attachant Tom*. Le mignon petit Hicham* qui me dit qu'il n'aime pas aller en classe, qu'il aimait bien ça avant, « mais papa frappait toujours maman et ma sœur et moi on a dû changer d'école ». Le sage Florian* sur le visage duquel se dessinent déjà les traits de l'adolescence. Florian qui dessine des fonds marins.

Et à la surface, au gouvernail de cet étrange navire avec ses petits moussaillons, la capitaine : Rita.

Ensemble ils voguent vers un horizon d'espoir, en sachant qu'ils rencontreront encore des tempêtes, mais le pire est derrière eux.

« Je t'aime, Rita ! », lui crierait Léa en s'en allant.

7 janvier 2022



Les formations d'autodéfense féministe avec Veronica Saldi

**Compte-rendu de deux journées
de formation organisées par
Solidarité Femmes**

Jour 1, un dimanche

On est dimanche, j'ai endossé ma « tenue de combat » : un joggging, un tee-shirt ample et des bottes plates – pour me sentir à l'aise et pouvoir bouger sans entrave. J'emporte mon casse-croûte et un pain au chocolat pour Vero qui enchaîne les formations en ce moment et n'a même pas pu faire la grasse matinée ce dimanche matin.

Pour écrire ce papier, j'ai choisi de troquer ma position d'observatrice externe pour me glisser dans le vif du sujet. J'ai donc ajouté mon nom au bas de la liste de ceux des participantes à la formation d'autodéfense féministe.

Nous sommes huit femmes. A part Anne* qui a 65 ans, nous avons toutes une trentaine d'années. Par des biais différents – la Belgique est petite -, je connais certaines de ces femmes. Je fais la connaissance des autres. Le temps d'attendre les retardataires, nous papotons un peu. On se découvre des points communs.

Avant de lancer un tour de table pour les présentations, Vero nous décrit dans les grandes lignes le contenu des deux journées qui nous attendent. La première se focalisera sur l'**autodéfense physique**, au cours de la deuxième nous aborderons l'**autodéfense verbale**. Elle s'arrête longuement sur trois règles fondamentales qu'elle nous demande de respecter. La première est liée à la sécurité : même si nous ne sommes pas là pour faire du kick-boxing, nous allons nous toucher, et il est primordial que nous soyons attentives les unes aux autres.

La deuxième règle découle de la première : comme nous devons être attentives aux autres, nous devons également être attentives à nous-mêmes. Et pas seulement d'un point de vue physique. L'autodéfense peut réveiller certaines douleurs et certains mauvais souvenirs, plus ou moins bien enfouis. Les exercices vont entraîner une invasion de nos bulles respectives, et cela peut être dérangeant. On fait donc très attention à soi, à son ressenti et ses émotions. On se respecte.

On respecte ses limites. Et donc on n'hésite pas à faire un pas de côté, sortir prendre l'air, se griller une cigarette même si ce n'est pas bon pour les poumons. On ne force personne et on ne se force pas non plus.

La troisième règle risque de te frustrer un peu, cher e lecteur-riche, mais c'est la confidentialité. Divulguer des techniques d'autodéfense à des agresseurs potentiels (c'est rarement écrit sur leur front), c'est vrai que ce n'est pas très malin. Et puis en plus, Vero nous prévient qu'on risque de devenir chiantes si on commence à faire les malignes avec nos techniques et nos nouvelles connaissances.

Après le tour de table, j'ai l'impression que je peux déjà aller me coucher. **Huit interventions féminines, aussi brèves qu'elles aient pu être, pour nous rappeler à toutes combien ça peut être difficile d'être une femme.** Pfiou, ça commence fort.

Nawel* plaisante en disant qu'elle n'a pas de limite physique :

« Après ce que j'ai vécu avec mon ex, vous pouvez taper partout. »

Les motivations des unes et des autres pour s'inscrire à la formation sont variées, les attentes aussi.

Il y a Carlotta* qui aime voyager seule, mais plus les années passent et plus elle a peur. Maïté* qui travaille dans un milieu très macho et a vraiment besoin d'être outillée contre leur sexisme structurel. Maïté qui nous fait part aussi de sa frustration à ne pas savoir comment réagir quand un rapport hiérarchique vient compliquer les choses, Maïté qui veut savoir répondre aux coups de griffe patriarcaux d'un employeur ou d'un médecin. Il y a Bénédicte* qui nous raconte s'être échappée il y a trois mois seulement de treize années de violences conjugales. Bénédicte qui a tellement besoin de retrouver confiance en elle et de s'armer contre de potentielles violences futures, elle qui en a tellement bavé dans son couple. Comme Nawel* qui plaisante en évoquant les coups passés mais nous dit quand même qu'elle sent que sa présence ici fait sens à l'intérieur du long processus de reconstruction dans lequel elle chemine depuis maintenant trois ans.

Nombreuses sont celles, parmi nous, qui veulent reconquérir un espace public que des hommes ont rendu hostile. Ne plus changer de trottoir.

Même si Vero nous prévient : la solution, parfois, c'est justement de changer de trottoir.

Mais sans avoir honte, sans avoir peur, en tenant le danger potentiel à distance.

Nous commençons notre formation d'autodéfense avec un petit *brain storming* sur les violences, sur les agressions et sur les stratégies conseillées et déconseillées en réponse à celles-ci, en fonction du type d'agression. Face à une personne droguée ou exagérément alcoolisée, on n'argumente pas, c'est inutile. Le mieux c'est la fuite. La fuite, parlons-en, d'ailleurs. On ne fuit pas n'importe où. Face à un agresseur à l'intérieur des murs domestiques, on ne s'enfuit pas par la fenêtre pour se retrouver dans un champ de tournesols, au risque d'accroître son isolement et sa vulnérabilité... Agressée, on ne répond pas par la provocation non plus. Pas parce qu'on est des gentilles filles bien élevées, mais parce que ça ne sert à rien, si ce n'est à alimenter la malveillance de l'agresseur.

Et à propos de gentilles filles bien élevées, Veronica nous enseignera cela : **l'autodéfense féministe se basera en grande partie sur le fait de déjouer les attentes d'une société qui nous considère comme des êtres faibles et doux et vulnérables et incapables de faire mal.** Non, non, n'insistez pas, je ne vous en dirai pas plus ! Même si je serais très tentée de vous raconter comment cette vieille dame autrichienne a réussi à immobiliser son agresseur une nuit entière en appliquant une technique d'autodéfense que mes sept condisciples et moi-même avons apprise de manière très studieuse ce dimanche.

Après la théorie, on passe à la pratique.

Mais...



Kristina Flour for Unsplash

Nous terminons notre première journée assises en cercle, les yeux fermés, dans une légère transe hypnotique visant à nous aider à assimiler l'enchaînement d'exercices appris pour répondre à une agression physique, quand toute autre solution pour y échapper est vouée à l'échec. Nous devrons y repenser souvent, à cet enchaînement : il est simple mais

plus nous l'intérioriserons, et plus son application résultera naturelle et spontanée en cas de besoin. **Même si en fin de séance, je crois qu'on se sent toutes Wonder Woman, au fond de nous on espère évidemment n'avoir jamais (plus) besoin de mettre l'enseignement en pratique.**

Je pense que nous sommes toutes fatiguées aussi. Parce que c'est épuisant de parler de violences sexistes pendant toute une journée. Parce que ce n'est pas simple, et pour certaines c'est même très compliqué d'ouvrir sa bulle à d'autres femmes, même si c'est pour savoir mieux la défendre par après.

Jour 2, un samedi, le weekend suivant

Je retrouve le groupe : Anne*, Carlotta*, Maïté*, Chloé*, Elsa*, Bénédicte*.

Nawel* manque à l'appel. Je sais qu'elle traverse une période difficile. Pour l'autodéfense, il y aura d'autres occasions, pas de soucis. Quand on quitte un conjoint violent, malheureusement, on ne remonte pas la pente en un battement de cils. Il faut du temps, de la patience. A certains moments, c'est compliqué, très compliqué. Et c'est d'ailleurs pour cela que le service ambulatoire suit et accompagne des survivantes parfois plusieurs années après la rupture. **Mais petit à petit, on y arrive.**

Nous commençons la journée par un tour de table et un exercice : chacune doit décrire au groupe les stratégies qu'elle mettrait en œuvre, chez elle, en cas d'agression. La dynamique de groupe est excellente : nous nous écoutons et nous nous conseillons l'une l'autre. Nous jouons toutes le jeu pleinement, cherchant collectivement un moyen pour Maïté de s'échapper avec un bébé ou la solution la plus simple et rapide pour que Anne puisse accéder à son garage au fond du jardin et s'enfuir en voiture.

Après cet exercice mental nous nous mettons en mouvement pour repasser l'enchaînement appris au cours de la première journée. Nous apprenons à crier aussi. Crier pour frapper plus fort. Nous mettons en pratique. Personnellement je devrai visualiser le visage d'un ancien agresseur pour frapper assez fort. Je divulgue ma technique aux autres et les forces se décuplent. On a toutes en tête un « Gilbert » qui nous aide à frapper plus fort et de manière plus précise. On en rit beaucoup. Elsa nous impressionne avec sa force insoupçonnable totalement en contraste avec son petit chignon et son regard si doux. Elle est vraiment balaïze !

Vero nous apprendra aussi à nous protéger et nous libérer d'un étranglement. Cet exercice remue trop de choses chez Chloé. Elle fait un pas de côté, va prendre un peu d'air et, quand elle revient, se met en position d'observation. Règle 2 : on respecte ses propres limites.

Pour cette deuxième journée de formation, Vero nous enseigne une technique d'autodéfense verbale. Nous nous y exerçons par l'entremise d'un jeu de rôles. Vero nous demande de nous souvenir d'une agression passée qu'il aurait été possible de désamorcer verbalement. Harcèlement de rue, agressions verbales dans l'espace public, propositions malaisantes de la part d'un collègue, humiliations au travail, mots déplacés et dégradants formulés par un médecin... **Les situations sont variées et pour la plupart d'entre elles relèvent d'agressions sexistes et de discriminations genrées.** Nous apprenons à y répondre de manière à fixer clairement nos limites et à stopper l'autre. Cette technique est particulièrement utile pour calmer les ardeurs du Gilbert qui ne se rend pas bien compte qu'il exagère (*mais enfin, Gilbert !*). Appliquée en présence de tiers, elle permet également d'attirer l'attention sur la situation critique et de sortir d'un isolement potentiellement dangereux.

M'exposer de manière aussi intime étrangement ne me met pas mal à l'aise. J'ai plutôt l'impression qu'au cours de cette deuxième journée de formation, nos petites bulles se sont agglomérées l'une à l'autre pour en former une grosse, une bulle géante et vraiment difficile à percer, une bulle capable de rebondir sur toutes les agressions petites et grosses, flagrantes et sournoises, de tous nos Gilbert (et de lui en coller une au passage). Les pauses sont propices aux confidences. Anne* nous parle de cet homme qui fait partie du CA de l'association au sein de laquelle elle est bénévole, elle nous raconte ses attaques sexistes continues, envers les femmes célibataires du groupe, dont elle. Elle évoque aussi un peu son passé et les violences subies. Chloé aussi. Et Bénédicte. Bénédicte nous parle de ses enfants. Des stratégies mises en œuvre pour les protéger de la violence psychologique de leur père. Au moment sensible de la journée, ce moment qui a justement fait faire un pas de côté à Chloé, Bénédicte nous dira qu'elle aussi elle a subi une tentative d'étranglement. Par son conjoint. Devant les enfants.

La journée est intense, nous passons des éclats de rire et des blagues potaches aux confidences douloureuses, à l'évocation des parts d'ombre de nos vies. Un lien s'est créé entre nous toutes. **C'est ça, la sororité ?**

En faisant un tour de table final, nous passons en revue nos sensations, au terme de ces deux

journées de formation. Qui évoque un sentiment de bien-être, qui évoque un sentiment de force. Je dis que ça fait du bien à l'estime de soi de prendre conscience de tout ce qu'on est capable de faire à un Gilbert et à ses articulations, même si au cours de gym on frôlait le zéro pointé, même si on est un poids plume incapable de soulever un casier de bières. Carlotta souligne la bonne ambiance du groupe. D'ailleurs on a un peu du mal à se dire au revoir. On irait bien prendre un verre ? Bénédicte promet à Anne, Chloé et Elsa d'aller voir leur spectacle vendredi. En guise de point final à ces deux journées, le petit garçon de Bénédicte nous rejoint et nous propose ... de jouer à la chaise musicale. Sans surprise, c'est Elsa qui se retrouve en finale avec lui. Mais la rapidité des 7 ans de Sam* l'emporte quand même sur notre reine de l'autodéfense. A charge de revanche !

Et Gilbert ? Il n'a qu'à bien se tenir !

18 janvier 2022

Graziella

Graziella, thérapeute et musicienne

Graziella travaille chez Solidarité Femmes depuis bientôt trente ans (1992). Elle a d'abord travaillé comme éducatrice au refuge, principalement avec les enfants, avant de devenir thérapeute dès que le service ambulatoire a ouvert ses portes en 1999. Cela fait maintenant douze ans qu'elle accueille donc au sein de l'ambulatoire des victimes et des survivantes, qu'elle les accompagne dans leur parcours de reconstruction. Comme beaucoup de collègues, elle assure également un renfort pour la ligne d'écoute (0800 30 030) et passe encore quelques weekends au refuge.

Avant Solidarité Femmes, Graziella travaillait au Club Med! Et avant encore elle était éducatrice dans une école.

Elle me dit qu'elle a toujours été engagée grâce à sa guitare.

Elle est en effet la voix de Solidarité Femmes. Depuis 1992, elle imagine avec son instrument des covers de chansons connues qu'elle remanie pour sensibiliser aux violences conjugales. La diffusion des chansons est interne, sauf quand elle met son talent au service des Chanceuses pour mettre en musique leurs créations théâtrales comme avec *Allez Debout!* sur l'air de *Bella Ciao*.

Apprendre en continu et remplir des disques durs

Graziella a appris les ficelles du métier de thérapeute sur le terrain et est un bel exemple de ce que peut bien signifier « la formation continue ». Thérapie du trauma, dissociation, hypnose... Elle me montre ses notes, ses synthèses, ses ouvrages de référence, ses enregistrements... Graziella, apprendre, elle aime ça.

Ses disques durs renferment plus de dix ans d'apprentissage thérapeutique spécialisé en violences conjugales, ils renferment aussi des souvenirs, des photos et vidéos de presque trente ans de carrière au sein de Solidarité Femmes. Une vraie caverne d'Ali Baba. En me montrant ses trésors, elle tombe sur une séquence vidéo d'il y a environ vingt-cinq ans où on voit un petit garçon hébergé au sein de la Maison d'accueil avec sa maman. Graziella s'en émeut, ses yeux se mettent à briller. Elle me dit qu'elle l'a revu récemment. Il est devenu, comme on dit, « un type bien », ce petit garçon. Plus de deux décennies se sont écoulées et pourtant il se souvient encore de

quand elle lui chantait *L'Enfant et l'oiseau*. Elle me confirme une sensation : le langage universel de la musique lui a ouvert bien des cœurs et l'a aidée plus d'une fois à briser la glace dans des situations difficiles.

Calquer son pas sur celui de la survivante et penser à la sécurité de cette dernière

Quand je demande à Graziella de m'expliquer le déroulement d'un suivi, je me rends compte qu'elle fonctionne comme un couteau-suisse. Forte de ses connaissances, ses formations et sa pratique de terrain, elle s'adapte à son interlocutrice et au moment présent. En fonction de la personne qu'elle a en face d'elle et surtout de ce que celle-ci va lui dire (- de ce qu'elle va *bien vouloir* lui dire -), elle va comprendre dans quelle direction va aller la séance et quelle approche spécifique adopter. Tout au long des rendez-vous, elle va calquer son pas sur celui de la femme qui vient en consultation, elle va se placer au plus près d'elle.

Quelle que soit la tournure que peut prendre la séance, il est cependant un point de départ fondamental à partir duquel Graziella partira systématiquement tant que ce sera nécessaire : la sécurité de la personne et l'évaluation de sa situation du point de vue d'une dangerosité potentielle. Graziella va, le cas échéant, l'aider à élaborer un scénario de protection. Dans une situation de violences conjugales, pouvoir se mettre à l'abri est la chose la plus importante.

Je lui demande combien de temps dure un parcours thérapeutique de type psychosocial avec elle au sein du service ambulatoire. Elle me répond en moyenne quatre ans, avec des rendez-vous toutes les trois semaines environ, d'une durée d'une heure trente chacun. En fonction de l'état des personnes, des événements extérieurs (l'approche d'un jugement, des problèmes imprévus avec les enfants...), les séances peuvent se rapprocher, ou au contraire s'espacer.

Ce suivi est évidemment totalement gratuit.

Je lui demande si les femmes qui sont encore en couple avec le conjoint violent et qui fréquentent le service ambulatoire généralement arrivent à le quitter. Elle me répond que oui, pour la plupart d'entre elles.

L'amour/amor n'est pas l'amour à mort

Vers la fin de notre entretien, Graziella me laisse quelques minutes seule dans son bureau, pendant qu'elle part désinfecter les parties communes du service – covid oblige. Juste le temps d'écouter sur sa tablette sa version

« Violences conjugales » de *Puisque tu pars* de Jean-Jacques Goldman.

« A ses cotés je danse, mais la peur me prend au ventre, la douleur me ronge encore et l'angoisse me dévore. Ce n'est pas sans remords que je quitte mon trésor. Enfin, l'amour/amor n'est pas l'amour à mort... »

C'est émouvant d'entendre la voix de quelqu'un comme Graziella qui travaille pour Solidarité Femmes depuis presque trente ans.

C'est émouvant d'écouter un texte inspiré de mille rencontres, dont une grande partie a eu lieu justement ici, dans ce petit bureau.

Tout en écoutant la chanson, mon regard voyage autour de moi. Mes yeux se posent sur le dépliant de la Ligne d'Ecoute 0800 30 030. Sur une photo d'un groupe de collègues. J'y reconnais Julie et Emilie. Sur un poster schématisant le Processus de Domination Conjugale ou PDC. Sur la photo d'un homme, en noir et blanc (le papa de Grazi ?). Sur des bouquins, des tas. Parlant de dissociation d'origine traumatique, de métaphores et de suggestions hypnotiques.

« Je reprends les rênes, je me libère de ses chaînes. Au-delà de ma patience et de son indifférence... »

Je regarde le fauteuil vide, derrière le plexi. A côté de la fenêtre derrière laquelle le soleil brûle en cette après-midi de juin. Dehors il règne une chaleur étouffante.

« Sache que dans mon histoire je veux que tu gardes en mémoire qu'il y a toujours une issue, qu'on garde toujours le dessus. Puisqu'il me faut partir, à défaut de revenir, sache qu'au fonds de moi je dois me reconstruire, toutes ces années. »

Dans ce fauteuil, demain, c'est **Laila** qui prendra place. Demain, j'écouterai son histoire.

4 février 2022



Le témoignage de Christine

« Tu es un avion collé au tarmac, on ne peut plus rien pour toi. »

... C'est ce que Damien* disait à cette grande voyageuse.

Christine, enseignante retraitée, divorcée, 63 ans à l'époque des faits, a vécu pendant six ans avec Damien, médecin veuf. Leur relation, pendant ces six années, semble normale, aucune dispute ne vient jamais assombrir le tableau de leur harmonie apparente. Pourtant Damien, dès le début, acquiert une emprise, principalement économique, sur Christine, qui va très rapidement lui donner accès à ses comptes. Et autant il s'imisce dans les dépenses personnelles de Christine, autant il est flou et fuyant quant à ses propres dépenses, allant jusqu'à vendre sa maison et acquérir un appartement sans en toucher un mot à sa compagne. A propos de transactions immobilières, dès les premiers mois de leur relation, il va la pousser à acheter un nouveau bien dans la précipitation, plus tard il l'incitera à vendre une villa que sa maman lui avait offerte, alors que Christine voulait la mettre en location. Elle n'a plus vraiment voix au chapitre, d'ailleurs quand ils achèteront un bien ensemble, c'est toujours lui qui guidera les opérations sans tenir compte de l'avis de Christine. Leur rapport n'est pas du tout égalitaire. Damien prend seul toutes les décisions importantes, s'arrange toujours pour mettre Christine devant le fait accompli. Elle le lui fait remarquer mais ça ne change rien. Le mariage est un autre exemple : il annonce leur prochaine union à ses enfants devant Christine, avant d'avoir pris quelque décision que ce soit avec la première concernée. Au moment du mariage, d'ailleurs, il va encourager Christine à rédiger un testament en sa faveur à lui et en celle de ses propres enfants. Damien isole très vite Christine de ses proches et de son réseau social : celui-ci, bien vivant au moment où elle rencontre Damien, se réduit très vite à peau de chagrin après quelques semaines de relation. Christine n'est plus que l'épouse de Damien, « la femme du docteur », son monde à elle est progressivement éclipsé par son monde à lui...

Mais elle ne se rend pas vraiment compte que quelque chose ne tourne pas rond, du moins pas tout de suite. Certes, Christine le trouve un peu soupe au lait, mais on a tous et toutes des

défauts, pas vrai ? Neuf mois avant leur séparation, suite au décès de sa maman, elle perçoit néanmoins les premiers signaux que quelque chose n'est pas normal dans son couple. Elle commence à entrevoir le déséquilibre qui caractérise leur relation. Son corps lui-même semble tirer la sonnette d'alarme : elle ressent une impression de coup de vieux, ses amies de l'acqua-gym s'inquiètent de son soudain manque d'énergie...

Et puis un été, du jour au lendemain, le comportement de Damien change du tout au tout : imprévisible, incohérent, froid, menaçant et violent à son égard.

« Le 14 juillet, c'est le jour où ma vie a basculé... »

Les dernières semaines de leur relation se transforment dès lors en calvaire pour Christine. Une nuit au cours de laquelle elle est agressée sexuellement, insultée et humiliée par Damien (il la filme en sous-vêtements, la menaçant de diffuser ces images où, selon ses dires, « elle a l'air folle »), Christine se rend compte qu'elle est en train de vivre ce que dénonce le spot télévisé sur les violences conjugales et elle appelle le 101. La police interviendra cette nuit-là, un agent conseillera à Christine de divorcer au plus vite et de consulter un-e avocat-e. La séparation sera immédiate. Dès le lendemain de cette nuit qui restera à jamais gravée dans sa mémoire, Christine et Damien auront leurs domiciles séparés. Il tentera à de nombreuses reprises de la récupérer, mais Christine tient bon. Elle ne cédera jamais.

Une particularité de l'histoire de Christine est qu'elle est alors une « femme de médecin ». Ce détail déconstruit immédiatement les clichés encore très répandus selon lesquels la violence conjugale est un fléau qui ne toucherait que les milieux sociaux populaires, voire carrément défavorisés. Les violences conjugales, on ne se lassera jamais de le répéter, concernent tous les milieux, tous les profils, toutes les tranches d'âge.

Aussi, le statut de l'ex-conjoint de Christine va complexifier toute la phase de dénonciation des violences aux autorités compétentes. Christine sent que la fonction sociale de son ex-conjoint, qui jouit d'un certain prestige, inspire le respect et la crédibilité ; elle le vit parfois comme un obstacle, au moment de porter plainte et de dénoncer les violences, comme si certains de ses interlocuteurs avaient tendance à remettre en question sa parole face à l'autorité de celle « du docteur ».

Enfin, son ex-conjoint, du fait de sa profession, va se rendre coupable de violences bien particulières : il va abuser de son autorité médicale face à Christine en lui attribuant toutes sortes de maladies psychiatriques – accentuant de ce fait les violences psychologiques autour d'elle –, il va lui répéter, en boucle : « *Il faut te médicamenter* ». Et c'est d'ailleurs ce qu'il fera probablement, à l'insu de Christine, en administrant des anxiolytiques dans son verre en cachette, en la droguant littéralement. Elle le suspecte depuis qu'elle a retrouvé des boîtes vides de benzodiazépines cachées dans un tiroir et fait le lien a posteriori entre les symptômes ressentis après la prise – volontaire cette fois – d'un anxiolytique un jour d'audience au tribunal plusieurs mois après la séparation et les étranges sensations ressenties à plusieurs reprises lors des dernières semaines passées avec Damien. Elle se demande même maintenant si les coups de fatigue suspects dont elle était sujette de temps en temps au cours des six derniers mois ne seraient pas le fait d'une administration abusive de tranquillisants à son insu... Pourquoi Damien, au cours des derniers mois, insistait-il tant à certains moments pour prendre le volant alors que, durant cinq ans, c'est toujours elle qui conduisait la voiture ? Comment expliquer cette espèce de torpeur dans laquelle elle se sentait plongée et qui l'a quittée dès le moment où elle a quitté son conjoint ?

Ce soir de fin août, quand la police est intervenue, un agent s'informa auprès de Christine de l'éventuelle consommation de drogues et d'alcool au sein du couple. Sur le moment évidemment Christine était loin de s'imaginer avoir pu être droguée. A posteriori, et les récentes dénonciations relatives à la drogue du viol dans les bars bruxellois ne peuvent que renforcer cette position, elle estime que des examens du sang, de l'urine et des cheveux devraient être imposés en cas d'intervention de la police suite à des faits de violences entre partenaires ou des faits de violences envers les femmes, de manière plus générale.

A la fin de leur relation comme après la séparation, Damien tentera d'utiliser son autorité de médecin pour discréditer Christine face aux autres, disant d'elle qu'elle est malade, qu'elle doit être soignée. A la thérapeute de couple qu'ils iront consulter, il sort la même rengaine : « *ma femme est folle, elle doit être soignée*. » La professionnelle ne sera pas dupe et poursuivra les consultations de manière individuelle avec Christine, lui garantissant un soutien psychologique non négligeable pour affronter les premiers mois suivant la séparation.

Il me dit : « Tu aimes voyager. »

Moi : « Bien oui, ce n'est pas un secret, j'ai toujours beaucoup voyagé. »

Lui : « J'ai annulé nos vacances en Grèce et aussi la Jordanie. »

Damien, à la fin de sa relation avec Christine et encore après la séparation, déploie toute la panoplie des violences psychologiques possibles et imaginables. En plus de tenter de la déstabiliser en lui diagnostiquant toute une série de troubles, il est avec elle d'humeur changeante, ses réactions sont imprévisibles. Sans que Christine comprenne pourquoi, il se met à l'insulter, à la dénigrer, y compris devant d'autres personnes, ce qui rend la situation d'autant plus humiliante. Il manipule l'entourage. Après la séparation, il cherchera même à entrer en contact avec le premier mari de Christine, pour se liquer contre elle, mais son geste n'obtiendra pas les résultats escomptés.

Une nuit, il la déchargera devant un hôtel, sans préavis, et sans ses effets personnels. Elle ne comprend pas ce qui lui arrive, elle pleure.

Une autre nuit, il lui refusera l'accès au lit conjugal, l'intimant de dormir par terre.

Elle réagit, Christine, à ce déferlement de violences, aux accusations qu'elle juge insensées. Elle répond Damien, le met face à ses contradictions. Elle va même avoir le réflexe d'appeler son notaire pour modifier son testament. Mais la violence psychologique est insidieuse, et cause des dégâts importants chez ceux qui en sont victimes, y compris chez les personnes fortes et lucides.

La famille de Damien est présente de manière disproportionnée à l'intérieur du récit de Christine. Cette famille se partage entre d'une part deux belles-filles qui cherchent la conciliation, qui parfois prennent directement la défense de Christine et d'autre part une troisième belle-fille qui semble coalisée avec son père contre elle et participe aux violences psychologiques en l'insultant et en la dénigrant régulièrement. Damien a aussi des petits-enfants. Il instrumentalise d'ailleurs le lien affectif unissant Christine à ces derniers pour lui intimier de se remettre en couple avec lui. Ce type de chantage affectif constitue une énième violence.

Damien se rendra également coupable de violences sexuelles à l'encontre de Christine.

« Tu es ma femme et je fais ce que je veux de toi »

... Je me sentais comme un objet et je ne comprenais pas ce qu'il venait de m'arriver, je n'avais jamais vu mon mari dans cet état.

Damien va tenter d'user de sa force physique pour la contraindre. C'est peut-être la goutte qui fera déborder le vase, l'ultime violence qui la poussera à former le 101.

Dans son histoire douloureuse, Christine a néanmoins eu une chance inestimable : celle de ne pas avoir été complètement isolée, celle d'avoir eu toujours à ses côtés la présence bienveillante d'une personne de confiance qui a su l'écouter et être là pour elle aux moments opportuns : son amie Laurence. Laurence l'aide à garder la tête hors de l'eau. Elle est là quand Christine se retrouve abandonnée à l'hôtel. Elle est là après la séparation, au cours de cette période si délicate, où il est si facile de faire un pas en arrière et de retomber sous l'emprise de son bourreau. La maison de Laurence est un refuge pour Christine, sa présence au bout du fil dans les moments difficiles est une bouée de sauvetage.

L'histoire de Christine est aussi une histoire de sororité. Le lien avec son amie est crucial dans son sauvetage. Plusieurs femmes seront citées dans son récit : une des belles-filles qui la prend dans ses bras, la professionnelle du service d'aide aux victimes de la police qui va l'écouter et respecter sa parole au contraire de certaines de ses collègues... Singulièrement, une autre femme va marquer son parcours de survivante : la nouvelle compagne de Damien, rencontrée par ce dernier quelques mois après sa séparation avec Christine, alors qu'il tente encore de la reconquérir. Fabienne* ressemble un peu à Christine. Après une audience au Tribunal au cours de laquelle Damien avait été cité à comparaître, elle a été heurtée par les paroles de celui-ci au sujet de son ex-femme : « *Elle était superbe dans son tailleur. J'aurai sa peau, tant physique que financière.* » Ces propos la choquent, elle se pose des questions sur Damien. Elle entreprend de chercher Christine, elle trouve son numéro. Peu de temps après, elle l'appelle. Damien a mis un terme à leur histoire. Après seulement trois semaines de relation, il lui a demandé de vendre son appartement pour acheter un bien immobilier avec lui. Comme elle a refusé, il l'a quittée. Le jour même, il entreprendra une nouvelle relation avec une autre dame, une nouvelle proie.

Christine a porté plainte contre Damien pour violences conjugales, mais malheureusement son dossier a été classé sans suite. L'impunité dont jouissent trop souvent les auteurs de violences conjugales lui laisse en bouche un goût amer. Quand on n'a pas de bleus, me dit

Christine, c'est le parcours du combattant (ou de la combattante !) pour être reconnue comme victime. Pourtant la criminologue du service d'aide aux victimes de la police lui avait dit : « *On avait peur pour vous. On ne vous donnait pas quinze jours si vous l'aviez repris une seule fois. Il faut trois mortes au pied de l'escalier pour que le procureur bouge.* » Cette phrase lui avait fait l'effet d'un électrochoc.

Durant le premier confinement, un peu plus de six mois après la séparation, même si Christine, dans sa nouvelle maison, avait enfin retrouvé le sentiment de sécurité, elle a eu, comme on dit, un coup de mou, « un jour sans ». Sa psychologue n'était pas joignable. Elle a appelé le **0800 30 030**. A partir de cet appel, elle a été mise en contact avec Solidarité Femmes. Elle me dit qu'elle n'imaginait pas trouver un soutien si important à sa reconstruction alors qu'elle n'a pas été victime de violences physiques. Pourtant, me dit-elle, les violences psychologiques mènent beaucoup de femmes au mieux sous administration de biens, au pire au suicide. Combien de féminicides comme conséquences fatales de ces violences psychologiques échappent aux statistiques ?

Christine se reconstruit doucement. Petit à petit, elle range derrière elle son histoire avec Damien. Elle a même fait ses premiers pas sur scène ! Elle s'estime chanceuse, en fin de compte.

Elle a recommencé à peindre aussi, renouant avec une ancienne passion.

Elle a retrouvé une vie sociale encore plus riche qu'avant.

Être entourée de personnes bienveillantes, c'est précieux : elle se sent tellement reconnaissante envers ses proches, amis et amies, collègues, anciennes étudiantes, qui lui ont manifesté leur soutien. Envers Laurence, surtout. Laurence : son ange gardien.

Elle aide maintenant d'autres femmes à s'en sortir.

Enfin, elle a recommencé à voyager. Elle envisage de découvrir prochainement les aurores boréales.

Christine n'est plus un avion collé au tarmac. Elle vole très haut déjà. De plus en plus haut. Et surtout de plus en plus loin de Damien et de son emprise.

15 février 2022

Veronica

Veronica Saldi, éducatrice et formatrice

Veronica travaille depuis vingt ans pour Solidarité Femmes. Elle a été engagée comme éducatrice en mai 2001. Pendant quatre ans, elle a assuré une présence durant les après-midis et les nuits au refuge. Elle coordonne désormais l'équipe éducative et s'est spécialisée, avec le temps, dans le suivi des enfants.

Très vite, Veronica se voit confier les interventions et les animations de prévention dans les écoles secondaires. Elle rencontrera ainsi plus de mille adolescents et adolescentes par an pendant dix ans.

De la sensibilisation dans les écoles aux projets internationaux

Son outil de base pour sensibiliser les jeunes au sexisme et aux violences conjugales vient du Canada. Solidarité Femmes le remanie, lui donnant la forme d'un jeu de rôles. Vero et son complice de l'époque Olivier franchissent les portes de nombreux établissements scolaires. Ils se rendent dans des écoles professionnelles réputées « difficiles », brassant des populations scolaires parmi les plus précarisées, mais aussi dans des écoles dites « huppées », dont le public scolaire est composé majoritairement de jeunes provenant de milieux privilégiés. Malgré les différences – sociales, culturelles, économiques... – le discours dominant est toujours le même : pour les garçons, c'est « ou je domine, ou je suis un perdant », pour les filles c'est « en couple, je dois écouter l'autre ». Oli et Vero s'emploient dès lors à briser les stéréotypes de genre et leur duo est pour cela particulièrement efficace : autant Olivier est délicat et présente d'emblée des caractéristiques soi-disant « féminines », autant Veronica – de par sa posture, son timbre de voix – dégage une autorité que la société tendrait vite à qualifier de « masculine ». Au nez et à la barbe de ce bon vieux Sigmund Freud !

Suite à cette expérience dans les écoles, Vero participe avec Solidarité Femmes à un premier projet international au Canada sur les rapports de force. Là-bas, elle a l'occasion de se confronter à d'autres professionnel·les de l'intervention sociale ayant mené des

expériences en milieu scolaire. Le projet, qui s'étendra sur sept années, aboutira à la conception d'un programme à destination du secondaire.

Avec le temps, le volet prévention chez les jeunes s'amenuise au sein de Solidarité Femmes. Les énergies – et notamment celles de Vero – sont redistribuées sur d'autres projets, d'autres objectifs... Même si de temps en temps, encore, l'association est contactée pour intervenir dans des établissements scolaires. Vero m'évoque d'ailleurs une récente intervention dans une école supérieure, à destination d'un public presque exclusivement féminin. Le constat est alarmant : la domination masculine est implicitement acceptée par beaucoup d'étudiantes et remise en question par très peu d'entre elles. Combien de ces jeunes femmes, un jour ou l'autre, composeront le numéro de la ligne d'appel ou s'adresseront directement à des services spécialisés comme ceux de Solidarité Femmes ?

Former des professionnel·les à la spécificité des violences conjugales

« *Moi j'aime bien les nouveaux défis !* », me dit Veronica avec un enthousiasme qui saute aux yeux.

La constitution du **Pôle de ressources en violences conjugales et intrafamiliales** en 2007 lui en procure un : Vero devient formatrice et passe des publics scolaires aux publics adultes professionnels. En duo avec un·e intervenant·e de Praxis, elle donne des formations en violences conjugales à des travailleuses et travailleurs de maisons d'accueil, de SAJ, des cellules d'aide aux victimes de la police, etc.

En guise de grille de lecture, elle se réfère au PDC, le **Processus de Domination Conjugale**, un outil d'évaluation de la sécurité des victimes bien spécifique aux contextes de violences conjugales, mis au point au Québec par Denise Tremblay, directrice d'une maison d'accueil pour femmes victimes de violence conjugale et Robert Ayotte, directeur d'un service d'aide aux auteurs de violence conjugale.

Et puis il y a la Ligne d'écoute (**0800 30 030**), à raison d'un jour par semaine.

Il y a également les animations suivant les représentations des spectacles des **Chanceuses**.

Missis Vero et l'autodéfense féministe

Enfin, il y a 15 ans, Vero découvre l'autodéfense féministe. Elle devient une des premières professionnelles formées par l'association Garance pour à son tour pouvoir dispenser un savoir et un savoir-faire liés à l'autodéfense féministe. Elle donne fréquemment des ateliers, tant aux femmes hébergées au sein de la maison d'accueil, qu'à des publics extérieurs. Toutes les femmes adultes peuvent s'inscrire à ces derniers, quels que soient leur âge, leur histoire personnelle. Les techniques apprises peuvent être utiles pour se défendre d'un agresseur en rue, d'un frotteur dans le métro, d'un collègue harcelant... d'un conjoint violent. Ces ateliers se déclinent en deux journées de six heures chacune et abordent tant l'autodéfense physique que verbale.

J'ai vu Vero en formation. Elle m'a fait l'effet d'un coach sportif. Pas le Monsieur Mégot du P'tit Spirou, non, un Mister, comme on dit en Italie dans le milieu du foot, cette personne qui tient la barre, qui donne une direction et qui insuffle une énergie au groupe. *Missis* Vero donc, dont le bagage professionnel en impose – 20 ans de carrière, 20 ans de terrain et de gestion de projets, ce n'est pas rien ! -, dont la présence en impose aussi, mais qui a également un sens de l'humour salvateur quand on passe la journée à parler de violences. Vero met à l'aise. Elle fait rire. Elle rassure aussi : l'encadrement est garanti, elle ne nous laisse pas seuls.

Je comprends qu'elle était la personne idéale pour affronter des classes d'ados, pour les amener à la confrontation : avec leurs pairs, avec elleux-mêmes, avec leurs idées préconçues et avec leurs droits et leurs devoirs d'adultes en devenir.

C'est quoi, pour toi, Vero, être féministe?

A quelques jours du 8 mars, j'ai voulu lui demander, à elle qui fait partie de l'équipe de Solidarité Femmes depuis deux décennies, ce que ça signifie, pour elle, d'être féministe. Comment elle le vit. Ce que ça fait résonner en elle.

Être féministe de nos jours, me dit Vero, bien sûr c'est un combat quotidien pour l'émancipation des femmes, pour faire valoir nos droits, pour l'égalité... mais c'est aussi une vigilance de tous les instants face à un discours dominant patriarcal qui est malheureusement omniprésent. Être féministe, c'est avoir ce recul nécessaire et être attentive, rebondir, réagir

face à tous ces discours inégalitaires et machistes, pétris de stéréotypes de genre. Ces discours qui contribuent à renforcer les inégalités entre les hommes et les femmes. Des inégalités qui perdurent, qui parfois même s'accroissent.

Et au vu du contexte économique et sociétal qui est le nôtre, elle me dit qu'il faut être encore plus attentive. Déjà, le fossé entre les riches et les pauvres s'est élargi, et parmi ces derniers, combien de femmes isolées avec enfants ? Les inégalités sociales et la pauvreté galopante accroissent les inégalités de genre : l'accès au travail en est un parfait exemple. Elle me rappelle aussi que rien n'est acquis : combien de pays ont récemment remis en question le droit des femmes à pouvoir avorter librement ? En Belgique aussi, on peut faire le constat d'un recul général du point de vue des droits des femmes. Ce fameux discours stéréotypé contre lequel, en tant que féministe, Vero se bat, avec le temps il s'est fait plus subtil, et ceci le rend d'autant plus dangereux : quand les choses ne sont pas claires, on peut vite se laisser embarquer par un discours, une façon de voir qui n'est que rarement à l'avantage des femmes.

Ne pas laisser dire, ne pas laisser faire.

Vero me raconte que son féminisme plonge ses racines dans son histoire personnelle : elle et sa sœur ont été élevées par leur mère, formant un trio féminin qui ne passait pas inaperçu au sein des réunions de famille. Une famille d'origine sicilienne, immigrée dans la région du Centre. Vero, ado, trouvait injuste de ne pas jouir des mêmes droits et des mêmes privilèges que ses cousins garçons. Elle est reconnaissante de l'éducation que lui a donnée sa maman : celle-ci a appris à ses deux filles à se débrouiller seules, à être autonomes, à ne dépendre de personne et surtout pas d'un homme. C'est aussi elle qui a emmené Vero et sa sœur à leurs premières manifestations, avec Vie Féminine, quand elles étaient encore enfants.

Solidarité Femmes a complété cette vision du monde.

4 mars 2022

8 mars, droits des femmes et violences... au boulot !



Le 8 mars n'est pas la « Journée de la Femme » (c'est quoi, « LA-FEMME » ?) ni « La Fête des femmes ». Même si fleurs et chocolats sont toujours les bienvenus et ce, finalement, quel que soit notre sexe biologique ou notre identité de genre, le 8 mars n'a en fait pas grand-chose à voir avec une fête ou une opération marketing. Le 8 mars est la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Le 8 mars invite à réfléchir sur l'Égalité Femmes-Hommes qui reste malheureusement un objectif encore bien flou et lointain. Le 8 mars est l'occasion d'évoquer les droits des femmes et de faire le point sur les nombreux combats encore à mener.

A cette occasion, Solidarité Femmes s'est penchée sur les droits des femmes, en Belgique, sur leur lieu de travail ainsi que sur l'accès des femmes au marché de l'emploi. Le contexte professionnel est malheureusement propice à l'installation sournoise de violences sexistes. Aussi surprenant que cela puisse paraître de prime abord, il est également susceptible d'y accueillir les exactions des auteurs de violences conjugales.

Au travail : inégalités et violences sexistes

En 1921, soit il y a un peu plus de 100 ans, la Belgique se penche pour la première fois sur la question de l'égalité salariale en décidant d'aligner les salaires des institutrices sur ceux des instituteurs. Cent ans plus tard, selon un rapport de l'Institut pour l'Égalité des Chances, l'égalité salariale en Belgique, tous secteurs confondus, est marquée par un écart se situant entre 9,2 et 23,1 % (ce dernier chiffre se base

sur le calcul des salaires annuels), en défaveur des femmes (source : **SPF Emploi, travail et concertation sociale**). Au cours de l'Histoire, durant chaque période de dépression économique, pour préserver les emplois des hommes, on a sacrifié ceux des femmes. Cela s'est passé en 1933 quand les salaires des femmes fonctionnaires mariées ont été réduits de 25 %, mais aussi en 1982 quand l'entreprise Bekaert-Cockerill, en accord avec les syndicats, a décidé de passer à mi-temps une série de travailleuses pour éviter de licencier des hommes. Que penser, actuellement, du nombre de travailleuses occupées à temps partiel (42,7 % des femmes occupées) – un nombre disproportionné par rapport aux travailleurs hommes (12,6 % des hommes occupés) – et du fait que seuls 10 % de ces femmes ne souhaitent pas augmenter leur temps de travail ? (Source : **Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes**)

Beaucoup de travailleuses qui veulent grimper les échelons de la hiérarchie sont confrontées au phénomène du « plafond de verre » qui bloque leur ascension et les empêche d'accéder aux postes de pouvoir et aux salaires les plus élevés.

Un autre phénomène discriminatoire est celui qu'on appelle « plancher collant » : un grand nombre de femmes sont condamnées dès le début de leur carrière à des postes subalternes, faiblement valorisés et rémunérés, et une évolution professionnelle vers un emploi plus attrayant apparaît pour elles extrêmement difficile si ce n'est impossible.

Les métiers exercés majoritairement par des femmes souffrent généralement d'un cruel manque de reconnaissance, y compris financière : les soins de santé et l'éducation sont deux secteurs où les inégalités de genre sont criantes. La plupart des aides-soignantes et des infirmières sont des femmes, on trouvera en revanche beaucoup d'hommes parmi les médecins chefs de service. De même, le secteur des crèches et de la petite enfance est globalement féminin mais le personnel académique des universités est majoritairement composé d'hommes.

Depuis 1969, la loi interdit de licencier une femme pour cause de mariage ou de grossesse. Pourtant, en 2020, une partie importante des signalements faits auprès de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes relevait encore de discriminations envers les femmes enceintes sur leur lieu de travail (un contrat non reconduit à l'annonce d'une grossesse, la mise en place d'un climat hostile pour inciter la

travailleuse à démissionner ou à réduire son temps de travail, etc.).

Le harcèlement sexuel est un autre fléau dont sont victimes de nombreuses travailleuses, malgré un cadre légal qui condamne ce phénomène. Il se vérifie malheureusement dans tous les secteurs. Récemment c'est le monde universitaire qui a été secoué par une **carte blanche** virulente dénonçant le sexisme ambiant et par les **déclarations d'un professeur de l'UCLouvain** relatant des faits graves commis contre des femmes membres du personnel académique et administratif. Une main aux fesses, des réflexions qui mettent mal à l'aise, des propositions malsaines et des menaces de briser une carrière si on rompt le silence : le harcèlement sexuel se manifeste sous différentes formes et voit dans la grande majorité des cas un homme dans la position du bourreau et une ou plusieurs femmes dans celle de la ou des victimes.

Et la violence conjugale dans tout ça ?

Et la violence conjugale dans tout ça ? Parlons-nous de deux phénomènes qui n'ont entre eux aucune interaction ?

Le fait de travailler, pour une femme qui subit de la violence conjugale, peut constituer une bouée de sauvetage : la femme qui travaille n'est pas isolée, sur son lieu de travail elle est temporairement à l'abri des violences de son conjoint. Elle peut même profiter de ses heures de travail et du fait de ne pas être à la maison pour entreprendre des démarches, s'informer, cacher des documents importants en vue d'une séparation ou d'un dépôt de plainte. Certains conjoints se doutent de tout cela et incitent leur femme à démissionner, ou à ne pas chercher un emploi quand elles sont inoccupées. Leurs arguments peuvent sembler convaincants : « les enfants ont besoin de toi », « tu as vu les prix des crèches ? », « je gagne bien ma vie, tu as la chance de ne pas devoir travailler ». Mais en incitant sa femme à ne pas travailler, l'auteur de violences conjugales la prive d'un réseau social, l'isole encore plus et, aussi, il instaure une dépendance financière. Sans ressources propres, beaucoup de femmes victimes de violences conjugales ont peur de partir. Peur de ne pas savoir payer un loyer, peur qu'on leur enlève les enfants, peur de ne pas s'en sortir.

D'autres hommes violents, au contraire, obligent leur femme à travailler : ils imposent le secteur (ou leur interdisent de postuler dans tel ou tel secteur), les conditions (à temps partiel, de manière non déclarée, etc.), sans

tenir compte de l'avis de la principale intéressée. La prostitution forcée par le conjoint est un autre exemple de violence conjugale qui flirte avec la violence au travail. Les cas de proxénétisme conjugal sont encore malheureusement trop peu médiatisés.

Enfin, même sans avoir un contrôle direct sur la situation professionnelle de leur conjoint, certains hommes continuent à être violents avec leur compagne jusque sur le lieu de travail de cette dernière : en la harcelant au téléphone ou par mail, en venant sur place pour la contrôler, en tentant de manipuler ses collègues, etc.

Témoignage ou victime, que faire ?

Si vous avez des doutes au sujet d'une collègue ou d'une employée, si vous pensez qu'elle pourrait subir de la violence conjugale, n'hésitez pas à l'approcher et à lui demander si tout va bien, à lui dire que vous pouvez l'écouter si elle a besoin de parler.

*N'insistez pas mais montrez-lui que vous êtes là. Ce sera plus facile pour elle de venir vers vous si elle en ressent le besoin. Si elle se confie, écoutez-la sans la brusquer et sans poser de jugement sur la situation. Suggérez-lui de contacter une association comme la nôtre ou de former le **0800 30 030**. Vous pouvez vous même composer ce numéro si vous ne savez pas comment agir et réagir en tant que témoin ou si vous souhaitez quelques conseils.*

*Si vous êtes victime, si vous avez des doutes sur votre relation (y compris sur le comportement d'un ex), vous pouvez nous appeler au **064 21 33 03** ou former le **0800 30 030**. Au bout du fil, vous trouverez des professionnelles spécialisées en violences conjugales qui respecteront votre rythme et vous conseilleront gratuitement et sans vous mettre aucune pression.*

7 mars 2022

Sandrine

Sandrine, c'est « La P'tite » (ou « Chti » !), c'est celle qui range tout ce qu'elle trouve et qui court partout en enchaînant les entretiens et les déplacements ! C'est aussi celle qui tient la comptabilité des anniversaires des collègues et est l'architecte de ces courts mais précieux moments de légèreté où l'équipe se réunit dans l'arrière-cuisine le temps d'une chanson et d'un petit cadeau.

Sandrine a fait son stage de criminologie chez Solidarité Femmes et y a été engagée dès la fin de ses études, en 2007, soit il y a pratiquement 15 ans.

Sandrine, la conseillère juridique de Solidarité Femmes

Sandrine est conseillère juridique au sein de la **maison d'accueil** pour les femmes hébergées. Elle dresse avec celles-ci, dès leur arrivée, un bilan de leur situation juridique : la dame est-elle mariée ? A-t-elle des enfants d'une autre union ? A-t-elle déjà déposé plainte ? Dispose-t-elle d'un compte bancaire personnel ? A-t-elle des prêts en commun avec son conjoint ? Etc. Elle répond à toutes les questions d'ordre juridique.

Enfin, elle voit avec la personne ce qu'elle souhaite éventuellement mettre en place d'un point de vue juridique, elle lui donne les informations utiles et elle l'accompagne dans tout son cheminement : pour préparer un dépôt de plainte, par exemple, ou pour entreprendre les démarches liées à la séparation et à la garde des enfants. Parfois, la personne ne sera pas désireuse d'entreprendre de quelconques démarches. Ce n'est en effet pas toujours nécessaire : une femme non mariée et sans enfants en commun avec le partenaire violent n'aura pas forcément besoin des services de Sandrine, si elle ne souhaite pas déposer plainte. Mais elle sortira de ce premier entretien avec les idées claires sur ce qu'elle peut faire, d'un point de vue juridique, si elle en a envie.

Une personne-relais... ou un ange-gardien

C'est Sandrine qui s'occupe de prendre rendez-vous avec une avocate quand une intervention judiciaire de ce type est nécessaire. Elle s'occupe aussi de réunir toute la documentation demandée pour que la dame puisse bénéficier d'une aide juridique gratuite.

Le travail de Sandrine ne s'arrête pas pour autant quand commence celui de l'avocate. Elle propose en effet à la dame de l'accompagner durant les consultations. Sandrine sera souvent la personne-relais entre l'avocate et sa cliente si celle-ci le souhaite. Pour la femme dont elle assure le suivi, Sandrine est une sorte d'ange gardien : une personne de confiance qui reste à ses côtés pour lui donner du courage et pour clarifier le moindre doute, quand le monde de la justice peut paraître parfois terrifiant et opaque. Une présence discrète mais rassurante, qui est là aussi pour rappeler à l'ancienne victime qu'elle n'est pas, qu'elle n'est plus seule... même si elle est tout à fait capable de s'en sortir de manière autonome. Cet accompagnement est garanti durant toute la durée de l'hébergement. Il peut se prolonger en post-hébergement, si la personne, là encore, en exprime le désir.

Sandrine collabore avec des avocates en droit de la famille qui travaillent dans le cadre de l'aide juridique légale (ce qu'on appelait avant l'intervention *pro deo*). Des avocates qu'elle connaît pour leur avoir confié de nombreux dossiers de femmes hébergées. Des avocates qui sont de ce fait sensibilisées à la problématique bien spécifique des violences conjugales.

Les consultations juridiques en ambulatoire

Parfois, Sandrine se déplace au siège social pour rencontrer des usagères du **service ambulatoire**. En effet, une consultation juridique gratuite est proposée aux femmes victimes de violences qui n'ont pas besoin d'hébergement. Cette consultation en ambulatoire est assurée par Mireille pour les questions générales et par Sandrine pour les questions plus précises.

Sandrine, depuis peu, assure également une permanence juridique à Charleroi, pour l'association **Maison Plurielle**, avec laquelle Solidarité Femmes a établi un partenariat. Cette permanence a lieu une fois par mois et est gérée directement par Maison Plurielle.

Bien sûr Sandrine assure aussi un renfort à la ligne d'écoute **0800 30 030** dans le cadre des **Pôles de ressources en violences conjugales et intrafamiliales**. Toujours dans le cadre des Pôles, elle donne des formations aux professionnel·les pouvant être confronté·es à des situations de violences conjugales dans leur pratique.

Les constats de Sandrine : une évolution (trop) discrète mais (quand même) positive

Forte de quinze ans d'expérience au sein de Solidarité Femmes, Sandrine pose différents constats. D'abord elle déplore que beaucoup de dossiers ne passent pas au tribunal correctionnel et que les classements sans suite soient fréquents. Quand le dossier passe en correctionnelle, la sanction reste quand même faible ou banale, même si la culpabilité de l'auteur des violences est reconnue. On condamne l'auteur à verser une amende ou à une peine de prison... mais avec sursis. Récemment, Sandrine a même été confrontée à une suspension du prononcé alors que les faits de violence avaient bien été reconnus : le casier judiciaire de cet homme à l'heure actuelle est donc toujours vierge et ne fait nullement mention des violences dont il a été l'auteur. Il y a néanmoins un suivi qui est souvent imposé concernant les addictions ou la gestion de la violence et ça c'est une bonne chose, me dit Sandrine.

Sandrine constate une évolution discrète mais positive de la manière dont la Justice appréhende les cas de violences conjugales. Au niveau civil, les tribunaux sont de plus en plus prudents dans les décisions. Par exemple, on passe par l'espace-rencontre beaucoup plus souvent pour les enfants.

De la nécessité de former les professionnel·les à la problématique des violences conjugales

Mais l'espace-rencontre n'est malheureusement pas privé de défauts. Elle me dit que des professionnel·les y travaillant ont accusé récemment une femme suivie par Sandrine d'aliénation parentale juste parce que son tout petit âgé d'à peine un an ne voulait pas quitter ses bras... Les travailleuses et travailleurs sociaux ne sont pas toujours formé·es à la problématique des violences conjugales et les maladresses et mauvaises interprétations du cadre familial sont légion. Des erreurs qui peuvent être dramatiques pour les anciennes victimes de violences conjugales et pour les enfants eux-mêmes quand elles influent sur les jugements relatifs à la garde.

Sandrine n'assiste plus aux audiences depuis que celles-ci se déroulent à huis-clos. D'un côté, c'est frustrant car elle doit se contenter du compte-rendu de l'avocate, d'un autre côté elle n'est plus contrainte à entendre la partie adverse, qui la fait toujours bouillonner intérieurement.

« Mais quand tu terrorises ta compagne, quelle image tu renvoies à tes enfants et quelle éducation tu leur donnes ? »

Je lui demande ce qu'elle améliorerait, dans notre société, si elle avait une baguette magique. Elle me dit : une meilleure connaissance et reconnaissance de la problématique pour une meilleure prise en charge, tant d'un point de vue social que juridique. Une meilleure compréhension de la problématique donnerait lieu aussi à une meilleure compréhension des violences post-séparation. Les décisions rendues au tribunal seraient plus adaptées aux victimes et aux enfants. Ainsi, l'idée qu'un mauvais mari n'est pas forcément un mauvais père est une idée prédominante dans le chef des magistrats. *Mais quand tu terrorises ta compagne, quelle image tu renvoies à tes enfants et quelle éducation tu leur donnes ?* Il faut prendre en compte l'impact que ça a sur les victimes et sur les enfants. L'idée n'est pas de couper tous les contacts et tous les liens avec le père. Il faut évaluer l'évolution de la situation et questionner les capacités du père. Parfois une décision avec plus d'étapes, voire une rupture de contact, est nécessaire. Il y a toujours cette idée du droit absolu au père et on va toujours en demander plus à madame...

Lorsqu'elle était étudiante, Sandrine s'est intéressée aux violences conjugales par hasard : sur la liste des sujets de mémoire, celui-ci l'intriguait car justement elle n'y connaissait rien. Fille de parents divorcés, elle a grandi avec un modèle de mère autonome, totalement indépendante, et un modèle de père échappant aux stéréotypes : un papa qui cuisine, qui fait le ménage, qui s'occupe de ses enfants... Elle n'avait pas été confrontée à la violence conjugale ni dans sa jeune vie amoureuse ni dans son entourage amical et familial. Sandrine a fait son stage au plus près des victimes, au sein de la maison d'accueil de Solidarité Femmes, et a rédigé un mémoire portant sur la prise en charge des auteurs. Elle sortait donc de sa formation universitaire avec une vision théorique englobant les deux faces d'une terrible médaille. Entrer à 23 ans chez Solidarité Femmes et ne plus en sortir l'a forgée et construite en tant que professionnelle mais aussi en tant que femme. Son féminisme n'a pas éclos au moment de la signature du contrat, il était déjà là bien avant cela, mais il s'est affiné et consolidé.

Revoir les femmes avec qui on a parcouru un bout de chemin

Elle a rencontré tellement de femmes, Sandrine. Je les vois presque défiler dans ses yeux quand je lui demande si elle retient une histoire en particulier. Mais comment faire ? Comment choisir ? Bien sûr les rencontres du début ont été pour elles les plus marquantes.

Ces femmes, elle en revoit certaines à l'occasion de la Saint Nicolas. Pour l'association, il s'agit d'un rendez-vous annuel incontournable et à chaque fois riche en émotions. Les anciennes hébergées viennent avec leurs enfants rencontrer le Grand Saint. Elles retournent là où tout a *re-commencé* pour elles. Elles retrouvent le personnel de la maison d'accueil, ainsi que d'autres femmes ayant partagé quelques semaines, quelques mois de leur vie là-bas.

Elle me parle de la transformation physique impressionnante de certaines d'entre elles qui arrivent au refuge avec des vêtements tristes et informes les dissimulant aux yeux du monde plus qu'ils ne les habillent : quelques années plus tard on les retrouve rayonnantes, avec une nouvelle coupe de cheveux, avec des tenues qui les mettent en valeur. Elles ont appris à prendre du temps pour elles et à se regarder avec bienveillance.

Parfois Sandrine croise dans la rue des femmes dont elle a assuré le suivi il y a plusieurs années. J'imagine tout ce qui doit défiler dans leur mémoire, à l'une comme à l'autre, l'espace de quelques secondes.

D'autres sont parties habiter loin, elles ont « refait leur vie » comme on dit et on ne les voit plus. Mais on espère qu'elles sont heureuses.

Notre entretien se termine en même temps que la journée de travail de Sandrine : une journée bien remplie – je l'ai vu : elle ne s'est pas arrêtée une seconde. Une journée passée à accompagner des femmes dans leurs démarches pour reprendre les rênes de leur vie, une vie où la violence n'a plus sa place.

8 avril 2022

Laetitia, Malhory et Fiona

J'ai rencontré les trois plus jeunes travailleuses de Solidarité Femmes. Au moment de notre entretien, elles avaient entre 22 et 24 ans. Elles sont nées plus ou moins au moment où le service ambulatoire de Solidarité Femmes a été créé. Elles étaient à peine nées voire pas encore quand a été votée la loi punissant le harcèlement en Belgique. Drôle de hasard (ou pas ?) pour ces jeunes femmes de la génération #MeToo et #balancetonporc.

Les trois plus jeunes travailleuses de Solidarité Femmes

Malhory est éducatrice et travaille principalement avec les enfants au sein de la maison d'accueil. Elle a été engagée en septembre 2020, mais travaille comme étudiante pour l'association depuis 2014. Elle est donc paradoxalement presque « une ancienne » tout en étant une des plus jeunes de l'équipe.

Laetitia est la cadette, avec ses 22 ans. Elle n'en avait que 20 quand elle a commencé à travailler pour Solidarité Femmes. Elle est ouvrière polyvalente et sa polyvalence l'amène à effectuer des tâches aussi diverses que des petits travaux de réparation avec Cédric, la mise en couleur des chambres, du nettoyage, mais aussi de la cuisine et même... du babysitting !

Fiona est, des trois, celle qui a été engagée le plus récemment : à l'heure où j'écris ces lignes, elle a fêté depuis peu sa première année au sein de Solidarité Femmes. Elle est ouvrière polyvalente elle aussi. Elle s'occupe principalement des colis alimentaires pour les ex-hébergées et de l'entretien du siège social.

Je leur demande si elles se sentent féministes et comment elles définiraient le féminisme

Toutes les trois se rejoignent sur la même définition : c'est le combat pour l'égalité des droits. C'est la base en fait. Comment ne pas être féministe ? Je leur demande si, en tant que jeunes femmes, elles se sont déjà senties discriminées. Laetitia a eu une première expérience professionnelle dans le bâtiment avant d'arriver chez Solidarité Femmes, elle

nous avoue avoir été confrontée aux stéréotypes selon lesquels elle aurait été moins capable qu'un homme. C'est quand elle envoyait son cv à de potentiels employeurs qu'elle s'en est principalement rendu compte : elle a essayé beaucoup de refus.

Étaient-elles sensibilisées à la violence conjugale avant de travailler pour Solidarité Femmes ?

Fiona a été témoin de violences conjugales dans son entourage proche. Elle voulait comprendre. D'ailleurs le jour de son entretien d'embauche chez Solidarité Femmes, elle en a eu un autre, dans un secteur différent, et a eu la possibilité de choisir. Son choix n'a pas été fait au hasard. Je lui demande si elle a trouvé des réponses à ses questions, elle me dit que oui, ça l'a aidée à comprendre.

Malho aussi, parmi ses proches, compte une personne qui a été victime de violences conjugales. Malho, c'est aussi la fille de Dodo... qui travaille au sein de l'association depuis pratiquement 40 ans, depuis ses débuts. L'engagement aux côtés des femmes victimes de violences, c'est une histoire de famille chez elles !

Laetitia, qui a d'abord laissé parler ses collègues, me confie qu'elle a elle-même été victime. Et elle veut se battre contre cette violence faite aux femmes.

Est-ce que ça a été dur pour elles, émotionnellement, de commencer à travailler pour Solidarité Femmes ?

Oui, ça l'a été, pour toutes. Et ça l'est encore parfois.

Malho se souvient d'un enfant en particulier, quand elle travaillait encore comme étudiante. Son histoire ne l'a jamais quittée. Avec les femmes, me dit-elle, il est encore possible de mettre une barrière, mais avec les enfants, c'est plus compliqué. Certains sont plus impactés que d'autres. Ces enfants ont besoin d'être entourés et accompagnés, me dit-elle.

Laetitia me confirme ce grand besoin d'affection : quand elle commence sa journée, les demandes de câlins affluent de la part des plus petits.

Mais pour Laetitia, ce qui est dur, c'est aussi d'arriver travailler le matin, de découvrir que quelques heures plus tôt une femme est arrivée ... et de voir les marques sur son visage.

Fiona me dit qu'il était difficile, pour elle, de prendre la réelle mesure de ce que vivent les femmes victimes de violences conjugales. Avant, elle pensait que la violence conjugale se résumait à la violence physique, aux coups. Elle ne savait pas qu'elle peut assumer d'autres formes. La privation d'autonomie, par exemple, est quelque chose qui l'a frappée. Elle n'imaginait pas à quel point les victimes sont détruites. Comme beaucoup, elle avait des préjugés les concernant : « Elle n'a qu'à partir ! ». Elle a compris que les choses ne sont pas aussi simples. Elle sait aussi, maintenant, qu'aucune femme n'est à l'abri.

Parler des violences ! Discuter entre jeunes et entre femmes

De manière générale, Fiona, Laetitia et Malhory trouvent qu'on ne parle pas assez des violences conjugales, qu'on devrait le faire plus et le faire dans les écoles. Les jeunes – à tort – ne se sentent pas concernés ; beaucoup d'adolescentes confondent encore preuves d'amour et jalousie possessive, cette jalousie qui enferme et qui se transforme vite en violence psychologique, sociale, voire physique. Beaucoup de jeunes sont aussi témoins des violences conjugales perpétrées par leur père sur leur mère. Ils en sont témoins mais aussi victimes collatérales. Et ces jeunes ne savent pas à qui en parler. Ils ne savent pas qu'en parler, c'est un premier pas pour en venir à bout.

Dans le quotidien du refuge, les trois jeunes travailleuses discutent beaucoup avec les femmes hébergées. Ces dernières leur demandent parfois comment elles font pour être toujours souriantes. Certaines femmes hébergées sont très jeunes, parfois aussi jeunes que Fiona, Laetitia et Malhory, parfois même plus jeunes. Fiona me dit qu'elles lui posent parfois des questions sur sa vie de couple avec son compagnon (« Toi tu as le droit de sortir le soir ? »).

Je pense que ces échanges qui sortent du cadre strictement professionnel, qui sont tout simplement humains, ont une importance capitale pour les femmes qui arrivent au refuge après avoir subi de la violence. C'est important pour elles de voir que la vie de couple peut se passer différemment par rapport à ce qu'elles ont vécu.

Des prises de conscience importantes

Fiona a beaucoup analysé sa relation de couple depuis qu'elle travaille au sein de Solidarité Femmes : « Je ne lâche plus le morceau ! » Elle

s'est aussi rendu compte que dans sa précédente relation, elle avait subi des violences.

Comme Laetitia. C'est en commençant à travailler pour Solidarité Femmes qu'elle a réalisé avoir subi de la violence. La révélation, c'est précisément en voyant le spectacle Maux bleus des Chanceuses, qu'elle l'a eue. Une prise de conscience a posteriori... Comme cela arrive à beaucoup de femmes.

Malhory pense quant à elle qu'elle saurait déceler les signaux d'alarme, comprendre au plus vite si quelque chose cloche. Malho a été plongée dans la réalité du refuge alors qu'elle n'avait que 16 ans. Elle a grandi et est devenue une femme avec la conscience de ce qu'elle est en droit d'accepter et de refuser au sein d'une relation amoureuse.

Ce qu'elles préfèrent dans leur travail

Pour Laetitia, c'est la sensation de venir en aide aux femmes et aussi de les voir devenir ou redevenir autonomes. Elle aime la dimension sociale de son travail – une dimension qui n'allait pas de soi avec son profil d'ouvrière polyvalente et son expérience précédente dans le bâtiment.

Malho quant à elle met en avant le lien avec les enfants évidemment, mais aussi avec les femmes. Aussi, le caractère familial de l'association fait qu'elle se retrouve souvent à donner un coup de mains à des collègues occupant d'autres fonctions.

AIDER : c'est un mot que l'une et l'autre me répètent à plusieurs reprises avec des étoiles dans les yeux, comme une mission qu'elles portent et dont elles sont fières. **AIDER** : un mot tout court pour un concept immense.

Fiona, quant à elle, met en avant la notion d'apprentissage – mais un apprentissage humain : « mes collègues et les femmes m'apprennent beaucoup, j'apprends tous les jours, et je sens que ma vision des choses change petit-à-petit. »

Laetitia confirme le ressenti de Fiona : Solidarité Femmes a eu un impact sur sa vie, elle se sent plus mature.

Fiona renchérit : « Avec Solidarité Femmes, on se prend une claque. On ne réfléchit plus de la même façon. »

... Être féministe, comme elles l'ont dit toutes les trois en début d'entretien, c'est vouloir l'égalité.

Mais je rajouterais, et je pense que Fiona, Laetitia et Malhory seront d'accord avec moi : être féministe, c'est aussi se prendre des claques, et ne plus jamais réfléchir de la façon dont la société voudrait qu'on le fasse.

Ps : Que cette grande enseigne de la distribution alimentaire nous pardonne, mais quand je leur ai demandé ce qu'elles aimaient le moins dans leur travail, elles m'ont répondu à l'unanimité : « aller chez Aldi ! »

6 mai 2022

« Les filles, on est fortes »

Les réponses à notre questionnaire anonyme adressé aux survivantes qui ont bénéficié de nos services (questionnaire partagé sur Facebook, janvier - mars 2022)

En janvier 2022, nous avons lancé sur Facebook un questionnaire à l'attention des femmes qui ont eu recours aux services de Solidarité Femmes. Ce questionnaire nous a permis de réunir treize témoignages anonymes. Nous remercions les participantes pour leur précieuse contribution.

Nous vous présentons ici leurs réponses.

Ex-hébergées et usagères du service ambulatoire

Au moins sept de ces femmes ont à un moment de leur vie été hébergées au sein de la maison d'accueil. D'autres ont bénéficié d'un suivi au sein du service ambulatoire. Certaines ont été réorientées vers les services de Solidarité Femmes par les écoutant-es de la ligne Ecoute Violences Conjugales. Une des répondantes précise que c'est un SAPV (Service d'Assistance Policière aux Victimes) qui l'a redirigée vers notre association.

Un premier contact rassurant, un bon souvenir

Nous leur avons demandé quel souvenir elles conservent de ce premier contact. Un bon souvenir, voire un très bon souvenir, ont répondu trois d'entre elles. Deux d'entre elles ont privilégié l'adjectif « rassurant » pour résumer ce premier contact. Une des répondantes se souvient de la peur de l'inconnu qu'elle a ressentie, elle était angoissée et en même temps s'est sentie protégée dès le moment où sa route a croisé celle de l'association. Une autre se sentait à ce moment « totalement perdue » et Solidarité Femmes, pour elle, représentait son « dernier espoir ». Le soulagement et la douleur cohabitaient dans le cœur d'une des femmes qui a été accueillie au refuge. Une autre ex-hébergée se souvient de ne plus s'être sentie seule. Enfin.

Des répondantes d'âges variés, toutes mères d'au moins un enfant

Sur les treize femmes qui ont répondu à notre questionnaire, deux avaient moins de 25 ans lorsqu'elles sont entrées en contact avec Solidarité Femmes pour la première fois. Une d'entre elles avait entre 25 et 30 ans. Deux femmes appartenaient à la tranche d'âge 50-60 ans. La majorité (huit femmes) avait à l'époque entre 30 et 40 ans.

Toutes les répondantes avaient au moins un enfant. Une seule de ces mères ne vivait plus avec son enfant (cette répondante étant âgée de plus de 50 ans, on peut présupposer que son fils ou sa fille était déjà adulte à l'époque).

Des violences assumant différentes formes

Au moins sept répondantes ont été victimes de violences physiques. Le même nombre de répondantes mentionne les violences psychologiques et/ou verbales. D'autres types de violences ont été cités : violences sociales, économiques, sexuelles, par proxy (s'en prendre à des proches, aux enfants, aux animaux de compagnie) et enfin violences post-séparation (qui à leur tour pourraient se décliner en violences économiques, psychologiques et verbales, etc.).

Dans les commentaires, une femme nous a donné des détails plus précis par rapport aux violences subies : elle témoigne avoir été « enfermée, insultée, empêchée de m'occuper de mes enfants, restreinte financièrement, dénigrée auprès de mes voisins et famille afin de m'en éloigner ».

D'autres témoignages anonymes donnent une idée de l'état mental de ces femmes lorsqu'elles subissaient les violences : « Détruite moralement j'ai essayé de mettre fin à mes jours à plusieurs reprises. » « Mon ex me détruisait à petit feu. »

Pour la plupart d'entre elles, ces femmes, lorsqu'elles sont entrées en contact pour la première fois avec Solidarité Femmes, n'étaient pas encore séparées du conjoint violent. Quatre d'entre elles étaient en couple depuis plus de dix ans, une de nos répondantes avait même passé plus de vingt ans avec son bourreau.

De quoi avaient besoin ces femmes lors de leur premier contact avec Solidarité Femmes

Lorsqu'elles ont poussé la porte du refuge ou du service ambulatoire pour la première fois ou lorsqu'elles ont contacté téléphoniquement notre association, elles avaient besoin de soutien et de compréhension d'une part, de protection et de sécurité d'autre part. Ces quatre mots ont été repris par plusieurs répondantes.

Une d'entre elles nous a écrit qu'elle avait besoin de se reconstruire pour reprendre confiance en elle, notamment pour s'occuper de ses enfants. La protection, la mise à l'abri des enfants est un autre motif récurrent. L'accompagnement juridique (ou la simple obtention de renseignements juridiques) et psychologique est également évoqué.

Certaines mentionnent le besoin d'un hébergement provisoire. Quand on part, en effet, on n'a pas forcément d'endroit où aller. Un hébergement provisoire est parfois nécessaire, le temps de récupérer ses documents, ses affaires. Le temps de souffler aussi. Et de retrouver la force de se relever.

Ce que Solidarité Femmes a pu faire pour elles...

Nous avons demandé à nos répondantes en quoi Solidarité Femmes les a aidées et en quoi malheureusement l'association n'a pas pu leur venir en aide : « *Solidarité Femmes m'a aidée à être libre, à m'écouter et entendre mes enfants* », « *... à comprendre que j'étais une victime, que je pouvais faire confiance à d'autres personnes et avoir de l'aide* », « *... à ouvrir les yeux* », « *... à me reconstruire moralement et apprendre que je suis une personne qui a le droit de vivre et d'exister.* »

Les violences conjugales mettent la personne qui les subit dans un état d'aliénation. Elles perdent confiance en elles et aux autres, elles perdent espoir. Elles ne se rendent pas forcément compte de l'ampleur des violences qu'elles subissent, ce qui est anormal dans un couple devient leur normalité.

Plus concrètement, l'aide apportée par Solidarité Femmes concerne aussi les problèmes administratifs, les démarches liées au divorce et à la garde des enfants, l'accompagnement social, médical et psychologique, la recherche d'un logement. Grâce à Solidarité Femmes, une de nos répondantes nous dit avoir pu s'inscrire à une formation en vue de trouver du travail. Une autre nous a répondu simplement que Solidarité Femmes l'a aidée à quitter son conjoint.

Car non, ce n'est pas évident de mettre un terme définitif à une relation violente et au processus de domination qui rend prisonnières les victimes de violences conjugales.

...Et ce qu'elle n'a pas pu faire

Malheureusement, Solidarité Femmes a été impuissante face à des décisions judiciaires non respectées, des violences post-séparation, des demandes d'hébergement des enfants non obtenues au Tribunal. La séparation ne marque pas toujours la fin des violences et les décisions judiciaires peuvent parfois sembler injustes ou absurdes.

Dans la mesure du possible, Solidarité Femmes peut épauler des femmes séparées d'un conjoint violent qui subissent encore ses exactions. L'asbl peut également venir en aide aux femmes se sentant dépassées par les décisions judiciaires qui ont suivi la séparation. Le parcours de reconstruction psychologique et de réinsertion sociale peut être long et semé d'embûches. Un soutien n'est pas négligeable.

Changer la société : suggestions de première ligne

Nous avons demandé aux répondantes ce qui devrait être amélioré dans la société actuelle pour lutter contre la violence conjugale ou pour aider les victimes à s'en sortir ?

Elles ont été plusieurs à pointer du doigt la police et la justice en souhaitant que les plaintes soient prises plus au sérieux et que les victimes bénéficient d'une écoute digne de ce nom, que la réaction des autorités soit plus rapide et plus forte, qu'on n'attende plus qu'il se passe une tragédie pour agir. Il faudrait prendre plus en compte la détresse des femmes et des enfants.

Une des répondantes nous écrit ceci : « *Que la justice prenne conscience que le fait que l'auteur des violences soit présumé innocent ne fait pas de la victime une présumée coupable. Les violences sont banalisées et on ne cesse de nous rabâcher qu'un mauvais mari n'est pas un mauvais père, que l'on doit mettre le passé de côté. Mettre le passé de côté est un luxe que, personnellement, je n'arrive pas à me permettre. Je vis dans la peur, la peur pour mon fils et la peur pour moi-même.* »

Nous avons également reçu des suggestions très concrètes : il faudrait des aides au logement pour les victimes, une généralisation des bracelets anti-rapprochement pour les

hommes « *qui ne lâchent rien* », mais aussi une offre d'activités plus importante en journée pour les anciennes victimes qui ont besoin de se reconstruire et « *d'évacuer le mal en elles* ».

Une des répondantes met quant à elle l'accent sur la nécessité d'éduquer la société à l'égalité, de travailler avec les plus jeunes, leur expliquer qu'il est absolument nécessaire de dénoncer les violences, d'en parler. Une autre nous écrit qu'il faudrait que les mécanismes de la violence soient plus connus du grand public.

Des survivantes qui vont bien aujourd'hui... D'autres qui vont moins bien

Nous leur avons demandé comment elles se sentent aujourd'hui. C'est presque à l'unanimité qu'elles ont écrit se sentir mieux, se sentir bien, même « *merveilleusement bien* » pour l'une d'entre elles. Une des treize répondantes affirme malheureusement se sentir mal, « *en survie* ». Si elle nous lit, nous l'invitons à reprendre contact avec nous – l'accompagnement psycho-social et le travail autour du trauma en ambulatoire peut se prolonger plusieurs années après la fin des violences.

Les personnes qui nous ont répondu aller mieux ont, pour certaines d'entre elles, nuancé quelque peu leur réponse : elles vont bien mais se sentent encore fragiles, blessées, fatiguées, stressées, angoissées. Une d'entre elles dit avoir encore du mal avec les contacts physiques, même si elle a appris à refaire confiance. Une autre nous confie que la colère de ne pas avoir réagi plus tôt la ronge encore, elle travaille sur elle pour aller de l'avant. Aller de l'avant, c'est ce qu'essaie de faire une autre de ces femmes... tout en vivant avec la peur constante de croiser son ex-mari. La sous-estime de soi est une conséquence des violences pour une de nos répondantes : elle doit cohabiter avec ce handicap.

Conseils aux victimes de violences conjugales, conseils aux témoins

Nous avons demandé à nos répondantes quels conseils elles donneraient à une femme actuellement victime de violences. Chercher du soutien, partir et garder espoir : voilà ce qu'elles nous ont pratiquement toutes répondu.

« *Les filles, on est fortes. Partez, sautez le pas des hébergements.* »

Que diraient-elles en revanche à un témoin ?

« *Agissez, ne restez pas inerte, car c'est ça aussi qui nous tue.* »

Même si ce n'est pas facile, ces femmes qui ont subi de la violence disent qu'il faut intervenir, ne pas rester sans agir, ne pas fermer les yeux. Appeler la police éventuellement (*ndlr* : *vous pouvez également, en tant que témoin, si vous vous sentez démuni et ne savez pas comment vous comporter, nous appeler au 064 21 33 03 ou appeler le 0800 30 030*). Approcher la victime (discrètement), lui montrer qu'elle n'est pas seule et que vous avez compris ce qu'elle vit, l'orienter vers un SAPV, vers la ligne d'écoute, vers une association. Une des répondantes nous écrit : « *J'ai vécu de la violence pendant plusieurs années et je n'en avais même pas conscience et il a fallu de nombreuses personnes pour me faire ouvrir les yeux.* » Les femmes victimes de violences conjugales bien souvent sont des personnes en situation d'isolement qui n'ont personne à qui se confier. Pouvoir compter sur quelqu'un peut être salvateur : pour prendre pleinement conscience de ce qu'on vit, pour avoir le courage de partir.

Encore un grand merci aux treize femmes qui se sont confiées sur leur expérience et leur ressenti. Nous leur souhaitons une reconstruction rapide et un avenir heureux.

17 mai 2022

Tina

Ignazia, que tout le monde appelle Tina, est une des premières travailleuses de Solidarité Femmes. Elle intègre l'association en 1983 avec une formation de... couturière ! Depuis lors, sa fonction a beaucoup évolué, même si au début de la crise sanitaire elle a ressorti sa machine pour coudre des masques et des tabliers !

Tina, à l'heure où j'écris ces lignes, vient de prendre sa pension en tant que travailleuse polyvalente à mi-temps. Elle continuera cependant à exercer son autre mi-temps d'animatrice en éducation permanente jusque la fin de l'année 2022.

De la couture ...

En 1983, Tina est engagée comme couturière dans cette association militante qu'elle ne connaît pas et qui ne dispose même pas d'une machine à coudre. Christiane, la fondatrice, qui signe son contrat, lui annonce que sa première mission est de veiller à la sécurité des femmes. Elle devra aussi les accompagner, les épauler. Tina va aider à l'aménagement de la maison, on va lui confier de petits travaux de peinture, la recherche de dons (meubles et vêtements). Bien vite, elle va quand même mettre sur pieds un atelier de couture avec les femmes hébergées. Ses talents de couturière seront également requis pour adapter les vêtements reçus en dons aux morphologies des femmes qui les reçoivent : un ourlet par-ci, un bouton par là...

Plus tard, on confiera à Tina l'accueil téléphonique. Pour offrir un service le plus adapté et le plus empathique possible, elle suivra de nombreuses formations notamment sur le Processus de Domination Conjugale (PDC) et sur l'estime de soi des femmes. Elle devient animatrice en 2001 après avoir suivi une première formation qualifiante portant sur la prévention du surendettement. Pendant cinq années, elle va animer des groupes de femmes avec lesquelles elle va réfléchir à des manières de changer les comportements d'achat et de bloquer la transmission transgénérationnelle condamnant certaines familles à un endettement dont il est difficile de sortir un jour.

... à l'éducation permanente

En 2007, Tina va entreprendre une formation longue à la DGAC en animation de groupe. Ce

sont les débuts de l'aventure « éducation permanente » au sein de Solidarité Femmes, ou du moins de sa reconnaissance officielle. En effet, ce nouvel axe de travail fait sens pour l'association qui, dès sa création à la fin des années 1970, a impliqué les femmes aidées dans ses réflexions sur la société et dans ses projets défendant une société égalitaire, non-violente et non-sexiste. Tina se dote donc des outils nécessaires pour pouvoir animer des réunions et des animations ascendantes transversales, au sein desquelles s'échangent des savoirs horizontaux, dans une dynamique participative. Les participantes des ateliers de Solidarité Femmes sont ainsi encouragées à devenir des CRACS : des citoyennes responsables actives critiques et solidaires. Les groupes d'éducation permanente prennent vite un nom : les Chanceuses.

Les animations proposées par Tina portent sur les droits des femmes, l'élimination des stéréotypes de genre ou encore la citoyenneté responsable. Elles s'adressent aux femmes hébergées au sein de la maison d'accueil mais aussi aux ex-hébergées et quelques fois aux femmes fréquentant le service ambulatoire. Certaines animations sont ouvertes au grand public, mais toujours dans un cadre non-mixte.

Tina s'occupe aussi des sorties culturelles, en partenariat avec la cellule Article 27 de la Région du Centre (qui octroie des réductions importantes aux publics précarisés afin de leur faciliter l'accès à la culture) : un spectacle au théâtre, un film au cinéma... Autant d'occasions de se réapproprier l'espace public, en groupe, et dans une démarche d'empouvoirement.

Théâtre et militance

Enfin, en 2012, les Chanceuses lancent leur propre atelier théâtral, ouvert à toutes les femmes. L'idée de mettre sur pieds un atelier théâtre vient à Tina après avoir participé en 2011, avec un groupe de femmes hébergées, à la création collective de petites scénettes sur le thème du logement, encadrées par l'association Picardie Laïque. Cette expérience a été concluante, Tina trouve dommage de s'en arrêter là. Elle propose donc à Josiane, la directrice, de créer un atelier pérenne, avec l'aide précieuse du Théâtre des Rues qui avait mis en scène les travailleuses pour le spectacle *Pêche d'Enfer* douze ans plus tôt. Tina est autant animatrice que participante pour cet atelier. Le théâtre, chez Solidarité Femmes, est envisagé comme une création collective, qui implique les participantes à tous les niveaux : idée fondatrice, écriture, jeu, scénographie. De 2012 à 2019, chaque année à

l'occasion du 8 mars, les Chanceuses présentent une nouvelle création, sur des thèmes aussi variés que les stéréotypes de genre, l'histoire du féminisme, la sexualité féminine, etc. Le travail théâtral, d'année en année, se complexifie, passant de courtes scénettes les premières années à un spectacle long comme *Maux Bleus* (2019), sur les violences conjugales, qui n'a rien à envier aux créations professionnelles et tourne maintenant dans toute la Belgique.

Le travail d'animatrice de Tina présuppose un temps de préparation important, la participation à des réunions diverses et aux répétitions, la réservation de locaux, la réservation de places, etc.

Les 8 mars et 25 novembre constituent pour elle des moments-clé : il y a l'organisation des manifestations, la création de banderoles ou de tee-shirts avec des slogans militants. Il y a la journée du 8 mars à la Maison des Associations en partenariat avec les autres membres de la Plateforme Consultative pour l'Égalité Femmes-Hommes de La Louvière. Il y a « Femmes en scène » : l'événement théâtral militant du mois de mars louviérois. Tous ces rendez-vous immanquables nécessitent d'être pensés et préparés en amont.

La magicienne des horaires et la boss des colis alimentaires

Le mi-temps polyvalent pour lequel Tina vient de tirer sa révérence était quant à lui orienté sur la logistique et la gestion courante de l'association. Tina est la magicienne qui résolvait tous les mois le casse-tête des horaires du personnel et celui des horaires de la ligne d'écoute (0800 30 030) et du tchat. Tina assurait aussi (avec Laeticia) une permanence au refuge durant les jours fériés et certains weekends. Elle répondait au téléphone, s'occupait des repas, se rendait disponible pour les femmes et les enfants en fonction des besoins.

Tina coordonnait enfin la gestion des colis alimentaires à destination de plusieurs ex-hébergées et leurs enfants : contacts avec la Banque Alimentaire et le SPF Intégration sociale, commande et état des stocks, comptabilité, etc.

Après presque 40 ans de travail pour Solidarité Femmes, il est temps pour Tina de penser un peu à elle et de prendre du temps juste pour elle.

Mais on ne quitte pas les Chanceuses aussi facilement. Elle se dit déjà qu'elle pourrait trouver quelques créneaux disponibles au sein de son agenda de future pensionnée pour la troupe théâtrale... Quand on pense qu'elle n'a accepté de jouer dans *Pêche d'Enfer* en 2000 qu'à la condition de ne prononcer qu'une seule phrase ! Notre actrice en a fait du chemin...

Mais en 2023, on ne lui demandera plus que de penser à ses horaires à elles. Et de faire en sorte que ses journées soient belles, riches et heureuses.

Parce qu'elle le mérite.

Merci pour tout Tina.

3 juin 2022



Au temps de... la puissance maritale

Une histoire du féminisme en Belgique

1958, en Belgique, c'est l'année de l'Exposition Universelle. On inaugure l'Atomium, on modernise la gare des Guillemins à Liège. 1958, en Belgique, c'est aussi l'année de la réforme du statut de la femme mariée dans le Code Civil. Une année qui ne marquera malheureusement pas la fin des inégalités juridiques au sein du couple marié, mais qui amorcera au moins le changement.

Le couple marié avant 1958 en Belgique

Jusqu'en 1958 en Belgique, le couple marié est soumis juridiquement au principe de la puissance maritale. Cette dernière entrave l'autonomie et la liberté (physique, intellectuelle, financière, etc.) de la femme mariée qui doit obéissance à son époux dans pratiquement tous les domaines. Le mariage, pour la femme, est un réel contrat d'assujettissement. Le code civil mentionne explicitement l'incapacité juridique de la femme mariée.

La femme est alors obligée d'habiter avec le mari et de le suivre partout où ce dernier juge opportun de résider. La femme ne peut exercer une profession sans autorisation de son conjoint, ni acquérir un bien à titre gracieux ou onéreux. Elle est privée de tout pouvoir d'administration des biens communs au couple mais aussi de ses biens propres.



Code Napoléon et droit romain

C'est le Code Napoléon, ancien code civil imposé en Belgique en 1804 durant l'occupation française et successivement réformé à plusieurs reprises, qui est à l'origine de la puissance maritale. Il affirmait la supériorité naturelle de l'homme sur la femme et l'unicité de direction nécessaire au sein d'un ménage. Ces deux prémisses ne pouvaient que déboucher sur la domination totale et absolue de l'homme sur la femme au sein du couple marié.

L'incapacité de la femme mariée est une idée elle-même empruntée au droit romain. La Révolution française avait pourtant vu l'émergence d'un projet de Code civil instaurant l'égalité des époux mais, comme on le sait, les aspects féministes du mouvement révolutionnaire français ont été tués dans l'œuf (ou sont passés sous la guillotine).

Le devoir d'éduquer et de protéger son épouse, le droit de la « corriger »

Au XIXe siècle subsiste ainsi l'idée médiévale que le mari a le devoir d'éduquer sa femme. L'infériorité intellectuelle des femmes est à l'époque attestée : comment en serait-il autrement au regard du faible accès des femmes à l'instruction et de la qualité médiocre de l'enseignement destiné aux privilégiées qui y ont accès ? L'obligation scolaire et la réforme de l'enseignement à l'initiative notamment de personnes comme Isabelle Gatti de Gamond feront d'ailleurs office de leviers d'émancipation pour les femmes.

Aussi, le mari a un devoir de protection vis-à-vis de son épouse, ce qui « l'oblige » parfois à surveiller ses fréquentations, à contrôler son courrier... Beaucoup de dénonciations de violences conjugales ont ainsi été classées sans suite étant donné que le mari pouvait légalement exercer sur sa femme un « droit de correction ».

Des inégalités nombreuses et qui perdurent

L'inégalité entre époux se vérifie également en cas d'adultère. Celui-ci est en effet plus sévèrement puni s'il est commis par la femme. Jusqu'en 1974, un homme peut demander le divorce si sa femme le trompe, tandis qu'une femme ne peut demander le divorce pour cause d'adultère que si l'infidélité a été commise au domicile conjugal.



Quand le couple a des enfants, la puissance maritale s'élargit pour devenir également puissance paternelle. Le père a plus de droits que la mère sur leurs enfants. L'égalité entre les deux parents ne sera affirmée qu'en 1974. Un signe de cette prépondérance paternelle subsiste aujourd'hui et n'est que très peu remis en cause, malgré les possibilités nouvelles qui s'offrent aujourd'hui aux jeunes parents : la transmission du nom de famille du père pose en effet question. Celle-ci marque assez clairement l'appartenance des enfants au père. Notons d'ailleurs que même si pour la législation belge le nom de famille officiel d'une personne a toujours été celui reçu à la naissance indépendamment de tout lien conjugal, il est encore fréquent que des femmes soient appelées officieusement par leur nom « de femme mariée » et non par leur nom « de jeune fille » (comme si le célibat avait le pouvoir de conférer la jeunesse éternelle...). Ce passage du nom du père au nom de l'époux ne représente-t-il pas une forme de transfert de propriété ?

Dans la même logique d'appropriation de l'autre, une femme belge mariée à un étranger perdait automatiquement sa nationalité pour acquérir celle de son mari. L'inverse n'avait évidemment pas lieu.

1958 : l'égalité, enfin ?

Le 30 avril 1958, avec vingt ans de retard sur la France, la loi belge supprime finalement la puissance maritale et proclame enfin le principe d'égalité des époux. Mais en pratique, seules les femmes mariées sous régime de la séparation de biens bénéficient de cette réforme. Pour celles qui sont mariées sous régime de communauté de biens, rien ne change ou si peu (une attention majeure leur est accordée par la Justice, quelques dérogations sont envisagées en cas d'abus du mari).

Aussi, la fixation du domicile est encore dépendante de la décision univoque du mari.



Ce n'est qu'en 1976 que la réforme des régimes matrimoniaux donne enfin une portée générale au principe établi en 1958. La fixation du domicile par le mari est alors également abolie.

En 2022, que reste-t-il, dans l'imaginaire collectif et dans nos vieilles habitudes, de cette puissance maritale ? Les femmes sont-elles toutes, enfin, des sujets libres et autonomes au sein de leur couple ?

21 juin 2022

Sources :

- Philippe Godding, « La femme sous puissance maritale (1804-1958) », dans *Femmes et pouvoirs. Flux et reflux de l'émancipation féminine depuis un siècle*, sous la direction de Luc Courtois, Jean Pirotte et Françoise Rosart, 1992, Université de Louvain, Recueil de travaux d'histoire et de philologie, sixième série fascicule 43.
- « Pas à pas. L'Histoire de l'émancipation de la femme en Belgique », brochure réalisée à la demande du secrétaire d'état à l'émancipation sociale Mme Smet, 1991.
- Daphné Van Ossel, « La femme mariée : une mineure sous l'autorité de son époux », mars 2020.
- Claude Renard, « La réforme du statut de la femme mariée en Belgique », in *Revue internationale de droit comparé*, année 1958, vol. 10 – n. 1, pp. 56-64.

Illustrations (« customisées » par Solidarité Femmes) :

- Anonyme, « Mariés d'un jour », Musée Carnavalet.
- Henri Cartier-Bresson, « Paris », 1957, Musée Carnavalet.
- Gosta Wilander, « Couple sur le Pont des Arts », 1967, Musée Carnavalet.
- Henry Clarke, « Robe de mariée en tulle point d'esprit Virginie » (pour Vogue Jeune Mariée), 1957, Palais Galliera, Musée de la Mode de la Ville de Paris.

Cédric et Dylan

Dylan a été engagé par Solidarité Femmes il y a trois ans. Il est éducateur spécialisé et travaille essentiellement avec les enfants de la **maison d'accueil**. Parmi ses missions, il y a bien sûr, comme pour tous les membres de l'équipe, celle d'apporter une sécurité aux femmes hébergées. Mais Dylan a aussi et surtout pour mission de travailler le lien mère-enfants souvent égratigné par les années de violences. Avec les enfants, il travaille sur les émotions, la confiance en soi et les stéréotypes. Il sensibilise aussi les mamans et les aide dans leurs démarches au quotidien.

Cédric, au moment de notre entretien, entamait sa sixième année au sein de l'association. Il a la responsabilité des gros travaux de rénovation et de la prévention des incendies. Avec Coline, il s'occupe aussi de l'hébergement des femmes qui quittent la maison d'accueil : visite et état des lieux, préparation de l'emménagement, aide au déménagement, etc. Il est là pour les petits problèmes techniques qu'elles pourraient rencontrer dans les premières semaines qui suivent leur envol.

Comment c'est, d'être les deux seuls hommes au sein d'une équipe de femmes, dans une association qui vient en aide aux femmes ?

Dylan me dit qu'il trouve important qu'il y ait un homme dans l'équipe. D'une part pour les enfants, qui ont la possibilité de se confronter à une figure masculine non violente : cela permet de « casser » cette image de brutalité associée chez eux aux hommes. En outre, il ressent chez certains garçons un besoin d'identification. Cédric le confirme. Il se souvient du premier projet sur lequel il a travaillé : la création de la salle de jeux. A cette époque, une femme était hébergée avec ses deux fils, tous les deux toujours très énervés. Cédric prenait le plus âgé des deux avec lui pour le distraire et l'enfant arrivait à s'apaiser.

Pour les femmes hébergées, la présence des deux hommes au refuge présente également des avantages. Elles ont la possibilité de se confronter au quotidien avec des hommes non-violents qui entretiennent avec elles des relations égalitaires basées sur le respect. Le rapport des femmes aux travailleurs hommes de l'association n'est pas le même pour toutes : certaines femmes n'auront aucune difficulté à

établir une relation détendue avec eux, d'autres en revanche seront méfiantes, réticentes à l'idée de confier les enfants à l'éducateur ou de se retrouver seules dans la même pièce que lui. Dylan, lors de ses études, avait réfléchi à cet aspect bien particulier de ce qui deviendrait son premier « vrai » emploi : son TFE portait précisément sur la manière d'établir une relation de confiance en tant qu'éducateur masculin avec des femmes victimes de violences conjugales. Avec les femmes qui ne se sentent pas à l'aise en sa présence, il va entreprendre un travail de sensibilisation en douceur. Sans les forcer, sans les brusquer, il va laisser faire les choses petit-à-petit. Il va avoir recours à l'humour aussi. Il me dit enfin que l'effet de groupe joue en sa faveur : les femmes qui connaissent Dylan depuis plus longtemps vont rassurer les nouvelles et les aider à se libérer de leurs craintes et de leurs aprioris. Aussi, il va tenter, de manière discrète et sans forcer le trait, de leur montrer des exemples positifs de conduite masculine : un homme aussi peut s'occuper des enfants, un homme aussi peut participer aux tâches ménagères quotidiennes. Cédric se rappelle d'une ancienne hébergée qui a mis quatre mois pour réussir à lui dire bonjour. Avant d'arriver au refuge, pendant huit ans, son conjoint violent avait constitué la seule et unique présence masculine de son entourage.

Ces présences masculines toxiques – les ex-conjoints – ont parfois un rapport ambigu avec les travailleurs hommes de Solidarité Femmes. Certains cherchent en eux « un allié », d'autres les soupçonnent d'entretenir des relations amoureuses avec leur ex-femme. Dans un cas comme dans l'autre, Dylan et Cédric se retrouvent victimes des stéréotypes dont ces hommes les affublent ... en tant qu'hommes. Comme si, d'un côté, il existait une sorte de solidarité masculine en mesure de les corrompre et comme si, d'un autre côté, les hommes ne pouvaient retenir leurs instincts sexuels. Ce n'est jamais difficile, dans un cas comme dans l'autre, de remettre les choses à leur place. Même si, pour ce faire, Dylan a déjà bénéficié d'une protection policière au Tribunal...

Dylan, qui aime les défis, voulait, en sortant de sa formation d'éducateur spécialisé, se retrouver dans une équipe où il aurait pu éprouver des difficultés liées à son genre. De par son stage et son TFE, il était sensibilisé aux violences conjugales. Il l'était aussi grâce à sa belle-mère, Nathalie, qui travaille pour Solidarité Femmes depuis de nombreuses années.

Cédric est arrivé chez Solidarité Femmes via un parcours très différent. Il n'a pas le profil d'un travailleur social à la base. Avant, il était entrepreneur. Il connaissait Solidarité Femmes pour y avoir travaillé, comme collaborateur externe. Il n'a pas découvert la réalité des violences conjugales en franchissant les portes du refuge, ses outils à la main. Il l'a vécue en première ligne, quand il était enfant, sa maman ayant parcouru ce douloureux chemin. Il a lui-même connu une maison d'accueil et se souvient de son caractère vétuste. Cédric avait donc particulièrement à cœur d'embellir ce lieu de passage, de lui donner du « punch » pour alléger quelque peu le fardeau des enfants qui y sont accueillis.

Est-ce que des hommes peuvent être féministes ? Est-ce que vous vous sentez féministes ?

Bien sûr ! Un homme féministe, c'est simplement un homme qui veut l'égalité femmes-hommes – une égalité qui d'ailleurs devrait exister sur tous les plans, insiste Dylan : quelle que soit l'origine sociale de la personne, sa couleur de peau, son orientation sexuelle, etc. Cédric affirme qu'il ne raterait pas une manif du 8 mars ou du 25 novembre. Ce sont des dates qui font sens pour lui. Être féministe, c'est vouloir que le monde s'améliore quant à cette distinction entre l'homme et la femme qui pour lui à l'heure actuelle n'a même pas de raison d'être...

Mais s'ils pouvaient changer quelque chose dans la société actuelle, pour atteindre l'égalité justement, quelle serait-elle ?

Pour Dylan, c'est un changement des mentalités qui est urgent. Il faut impérativement travailler sur les stéréotypes, ceux qui pèsent sur les femmes mais aussi sur les hommes. La vision de comment doit être « un homme » est aberrante, elle doit changer. Cédric abonde dans son sens : ces stéréotypes ne servent à rien. Et pourtant ils continuent à circuler abondamment, même dans les conceptions et les discours des femmes, même au sein de l'équipe. C'est difficile de changer ça, me dit Cédric. Si on se débarrassait de ces idées reçues, on pourrait vraiment se concentrer sur l'égalité – l'égalité salariale par exemple – car il y a encore beaucoup de chemin à faire.

Dylan reste néanmoins optimiste. Mine de rien, beaucoup de choses ont évolué positivement.

Cédric soulève un autre problème : celui de l'autonomie des femmes. Un terrain vierge à

conquérir pour beaucoup d'anciennes victimes de violences conjugales. Et une conquête qui n'est pas simple, pas évidente pour toutes.

Au moment de prendre leur envol, de quitter la maison d'accueil et de partir vivre seules ou avec leurs enfants, sur de nouvelles bases, loin du conjoint violent, beaucoup de femmes ressentent une montée de stress, elles sont déstabilisées. La tentation est forte de s'appuyer sur les travailleuses et travailleurs du refuge et de laisser s'installer une nouvelle forme de dépendance. Cédric en est témoin et il sait où doit être sa place : en retrait.

L'autonomie, me dit Dylan, est une clé qui permet aux femmes de travailler leur confiance en soi. Il me donne l'exemple récent d'une dame hébergée qui avait peur de téléphoner à son médecin du fait de sa faible maîtrise du français. Dylan a travaillé tout cela avec elle : il est resté à ses côtés pour lui donner du courage, mais n'a pas appelé le médecin à sa place, il l'a laissé faire. Et elle a réussi. Depuis, ce petit obstacle de son quotidien n'est plus un.

Recevoir des nouvelles des femmes ayant bénéficié d'un hébergement généralement fait chaud au cœur. Dylan se réjouit toujours de voir l'avant-après, parfois radical, de certaines femmes qui retrouvent le sourire après avoir été au trente-sixième dessous.

Cédric se souvient de ses débuts au sein de Solidarité Femmes : ils n'ont pas toujours été faciles. Quand il a été engagé, cela faisait quelques temps que l'association n'avait plus compté de travailleurs hommes. C'est l'humour qui l'a toujours aidé à dépasser les difficultés.

L'humour : une ressource fondamentale au refuge. L'humour met à l'aise, il déstresse, il abolit les barrières. L'humour facilite la relation entre les travailleuses et travailleurs d'un côté, les femmes hébergées de l'autre. L'humour, enfin, est fondamental pour les enfants.

Et en même temps, Dylan nous dit être strict avec ceux-ci. Être autoritaire n'est pas synonyme de violent. Bien sûr, il faut expliquer pourquoi on n'est pas content, communiquer. Dans un contexte de violences, beaucoup de mamans voient leur autorité parentale s'effacer. Elles n'arrivent plus à poser de cadre. Le travail de Dylan consiste également en un soutien, un support à leur parentalité, pour les aider à retrouver le rôle qu'elles doivent tenir dans l'organisation familiale. Ce travail se fait avec l'accord et éventuellement sur la demande de la maman : dans son rapport filial,

aucun-e professionnel-le ne se met jamais entre elle et ses enfants – ce point est fondamental pour qu'elle puisse se réapproprier sa place de mère.

Cédric est content de voir que la maison évolue. Chaque pièce a été rafraîchie : les chambres, le salon, les bureaux. Les années passent mais les choses ne se figent pas, elles restent en mouvement.

Même si la violence conjugale est une réalité sombre et mortifère, la maison d'accueil est un endroit plein de vie. Les femmes qui y arrivent abimées y prennent le temps de panser leurs blessures – celles du corps, celles du cœur – et apprennent à voir le monde d'une autre façon. Le monde, au fur et à mesure qu'elles découvrent ou retrouvent leur autonomie et leur confiance en soi, leur apparaît à portée de mains et à portée de rêves. Pour la première fois pour certaines, des hommes leur apparaissent comme des alliés. Avec eux comme avec le reste de l'équipe, elles réapprennent à vivre libres et sans peur.

1 juillet 2022

Le témoignage de Christelle

Christelle a 50 ans et est originaire de Charleroi. Elle est la mère de deux enfants : un fils de 26 ans et une fille de 19 ans. Elle est aussi maman d'accueil de deux jeunes garçons qui sont les petits-fils de son ex-conjoint. Elle a travaillé comme aide-soignante en psychiatrie à domicile et est actuellement en pause-carrière. Elle nourrit le souhait d'une reconversion professionnelle.

Christelle a subi un viol alors qu'elle n'avait que 5 ans. Elle a perdu son papa quand elle était encore une enfant. Suite au décès, on l'envoie vivre au Luxembourg chez sa marraine. Malgré des débuts de vie dramatiques, Christelle conserve néanmoins quelques bons souvenirs de son enfance chez sa marraine.

Quand elle rencontre E., son ex-conjoint, elle n'a que 18 ans. Ce n'est pas le coup de foudre mais elle voit en lui la liberté et un retour vers Charleroi. Charleroi lui apparaît alors en effet comme un endroit bien plus vivant que les campagnes luxembourgeoises. Elle est jeune, Christelle, et elle veut s'amuser, avoir la vie d'une adolescente de son âge.

Trente années de violences conjugales

Elle met au courant E. des violences sexuelles qu'elle a subies pendant l'enfance et dans un premier temps il semble respecter ses peurs et son besoin de prendre le temps. Mais avec les années il va se rendre coupable de nouvelles violences sexuelles sur Christelle. Déboussolée, elle ne s'en rend même pas compte sur le moment ; c'est en thérapie qu'elle découvre avoir subi des viols conjugaux : des actes sexuels non consentis, rapidement et brutalement consommés, systématiquement après une dispute.

Elle sera bien consciente en revanche d'avoir été violée quand il la pénètre avec violence et contre son gré, quinze jours après la naissance de sa fille.

Christelle, durant les trente ans de vie commune avec son conjoint, sera également victime de violences physiques : il lui casse les

dents, le nez. Elle en perdra même une partie de l'audition.

A tout cela s'ajoutent évidemment des violences psychologiques et sociales : il la dénigre en permanence, lui interdit de porter des jupes et des robes, l'accuse sans cesse et sans motif valable d'infidélité alors qu'il la trompe lui-même à plusieurs reprises, il la pousse à couper les ponts avec sa famille et ses amies, il contrôle son téléphone et ses communications sur ordinateur, il la suit pendant qu'elle travaille... Christelle résiste à sa manière : elle enregistre le numéro de son amie sous un autre nom dans son répertoire téléphonique, elle refuse de se marier parce qu'il n'accepte pas qu'elle invite sa famille à leurs noces (ils se marieront au bout de 29 ans de vie commune et elle profitera d'un séjour à l'étranger de son compagnon pour inviter autant de personnes que lui-même avait invitées dans son propre entourage !). Aussi, Christelle va voir une psychologue. Mais aussi stupéfiant que cela puisse paraître, celle-ci ne suspecte pas de violences conjugales. Elle conseille à Christelle de prendre patience et de faire preuve de compréhension : Monsieur est bipolaire...

Quatre mois après leur mariage, en novembre 2019, alors qu'il était encore en train de dénigrer Christelle, leur fille lui demande de se taire car elle n'arrive pas à étudier. Il lève la main sur elle pour la toute première fois.

Christelle ne le supporte pas : elle appelle la police. Les agents sous-estiment la violence, conseillent simplement à Christelle de partir. Elle s'en va donc, emmenant avec elle sa fille et les deux petits garçons, et trouve refuge dans un hôtel. Mais après quelques jours, elle n'a plus d'argent sur elle et se voit dans l'obligation de retourner au domicile conjugal.

Les policiers ne proposent pas à Christelle de porter plainte. Naïvement, elle est convaincue à ce moment-là que le fait qu'ils se déplacent sur sa demande allait être enregistré comme une plainte contre son mari. Elle découvrira plus tard qu'un déplacement de la police n'équivaut qu'à un simple constat, qui n'a pas beaucoup d'incidence dans le cadre d'un procès.

Quinze jours passent et un nouveau fait de violence survient : un épisode qui va mettre un point final à trente ans de violences conjugales mais qui va également précipiter Christelle dans une histoire complètement insensée. Une histoire qui pose réellement question sur la manière dont les violences intrafamiliales sont

traitées en première ligne par les autorités compétentes.

Un retournement de situation qui tient de l'absurde

Le 7 décembre 2019, E. a bu plus que de raison. La tension est à son comble entre les époux. Tandis qu'elle descend les escaliers, il monte vers elle, un objet à la main. Elle prend celui-ci pour un couteau et, apeurée, fait demi-tour pour regagner l'étage. Il la regarde. « J'ai cru qu'il allait me tuer », me dit-elle. Il redescend les marches et en bas de l'escalier, sous l'effet de l'alcool probablement, il s'effondre.

La police et l'ambulance arrivent et les choses s'accroissent mais pas dans la direction à laquelle on pourrait s'attendre. Christelle est accusée de l'avoir poussé et est arrêtée. Alors qu'il est certainement en coma éthylique, l'équipe d'intervention suspecte une hémorragie interne due à la chute. Christelle est portée au cachot, déshabillée, traitée comme une criminelle. Elle n'a rien fait mais elle me l'avoue : à ce moment, elle a juste envie qu'il meure.

Un policier vient lui annoncer une « bonne » et une « mauvaise » nouvelle. La « bonne », c'est qu'il est toujours en vie. La mauvaise, c'est que le procureur du Roi ne pourra la recevoir que le lendemain.

Christelle est soumise à un interrogatoire de catégorie 4 pour les suspects privés de liberté. A plusieurs reprises, dans le récit qu'elle me fait, elle insiste sur sa nudité, qui rend la situation encore plus humiliante : elle reçoit une couverture dans un premier temps, puis une combinaison en papier, enfin sa mère (contactée sur la demande de Christelle alors qu'elles n'ont pratiquement plus de contacts entre elles) apporte au commissariat un survêtement, elle ne pense évidemment pas à lui amener des sous-vêtements.

Peu et mal habillée, elle sera conduite au Tribunal où elle se retrouve flanquée d'une avocate commise d'office. La professionnelle est peu amène. Directement, elle met la parole de Christelle en doute en lui disant froidement : « des manipulatrices, j'en ai déjà vu. »

Se retrouver face au juge en tant qu'accusée est quelque chose qu'elle n'oubliera jamais. Mais quand il lui annonce qu'il lui est désormais interdit d'approcher Monsieur, elle a comme un déclic. Cette interdiction, assénée comme une punition, sera salvatrice : elle marquera la

rupture définitive avec son conjoint et la fin de l'emprise.

La vie « après »

Lorsqu'elle est remise en liberté, Christelle ne ressent aucune émotion – elle vit ce qu'on appelle de la dissociation, soit une sorte d'inhibition de ses émotions qui survient inconsciemment pour pouvoir supporter un traumatisme psychique.

Elle va aller travailler, mais son employeur à qui elle se confie l'invite à prendre un congé-maladie de quinze jours. Pendant que son futur ex-mari est à l'hôpital, elle en profite pour rentrer chez eux, charger dans sa voiture un maximum d'effets personnels, et elle part vivre chez sa mère.

Pour son divorce, elle consulte une autre avocate avec qui elle a vite un très bon contact. C'est elle qui encourage Christelle à aller porter plainte à la police pour violences conjugales. Au commissariat, en attendant d'être reçue, son attention est attirée par les dépliants informatifs sur la ligne Ecoute Violences Conjugales. Peu de temps après, elle appelle le **0800 30 030**.

Elle sera reçue au service ambulatoire de Solidarité Femmes par Mireille et **Graziella** et entreprendra avec elles un suivi de type psycho-social et thérapeutique. En voyant que ses enfants commencent à aller mieux – à différents degrés, ils ont eux aussi été touchés par les violences de leur père –, elle se sent libre de prendre un peu plus de temps pour elle et s'inscrit aux différents ateliers organisés par Solidarité Femmes : l'art-thérapie avec **Rita**, la formation à l'estime de soi avec Christiane, la chorale militante avec Graziella...

Quand son ex-conjoint est sorti de l'hôpital, Christelle a malheureusement dû, comme beaucoup de femmes, essayer un nouveau type de violences : des **violences post-séparation**. Les violences conjugales, en effet, ne s'arrêtent pas toujours quand le couple se sépare. Parfois même, la séparation est un catalyseur. E. a contacté le SPJ pour tenter par tous les moyens de retirer à Christelle la garde des enfants dont elle est maman d'accueil. Pas pour les récupérer : il préfère que ses petits-enfants soient placés dans une institution plutôt que de continuer à vivre avec Christelle, avec qui ils ont grandi. Ces tentatives sont heureusement restées infructueuses. Dans les semaines qui ont suivi la séparation, E. harcelait Christelle par sms. Elle a bloqué son numéro. Il a alors entrepris de la dénigrer sur les réseaux sociaux,

allant jusqu'à proférer des menaces de mort à son rencontre. Tous ces éléments ont été ajoutés au dossier de violences conjugales.

E. a quitté la Belgique et a cessé de rembourser ses crédits, obligeant Christelle à les assumer seule, alors qu'elle ne voulait pas de ces prêts quand ils les ont contractés ensemble. Elle me demande d'ailleurs de relayer dans son témoignage cette information que lui a donné son banquier, malheureusement trop tard pour elle : quand une personne est contrainte de co-signer une demande de prêt bancaire par son conjoint, elle dispose de quelques jours pour informer la banque de son désaccord en demandant de maintenir le secret. Le banquier, durant le rendez-vous, pourra essayer de refuser le prêt sous un faux prétexte.

Quand la roue tourne enfin

Aujourd'hui, Christelle est retournée vivre dans sa maison. Avec l'aide de ses enfants, elle a changé la disposition des meubles, a modifié l'une et l'autre petites choses... de manière à se sentir chez elle, finalement, et non plus chez eux.

La dernière fois que j'ai vu Christelle, elle était radieuse et avait de bonnes nouvelles à m'annoncer : le jugement a été prononcé et elle est acquittée. Justice lui a enfin été rendue.

Et Justice a été rendue doublement car son ex-conjoint a quant à lui été condamné à six mois de prison ferme pour menaces et détention d'armes.

Cette dernière condamnation, symboliquement, est très importante pour Christelle : elle signifie que ce qu'elle a vécu n'est pas « juste » une triste et banale histoire de couple. Christelle a été la victime de son conjoint qui a été reconnu par la Justice comme coupable. C'est, pour elle, une forme de reconnaissance du préjudice qu'elle a subi pendant trois décennies.

Et maintenant ? Elle avance, avec ses enfants, ses ami·es. Et de beaux projets auxquels elle n'aurait jamais osé rêver, il y a quelques années.

Et elle portait une jolie jupe ce jour-là !

19 juillet 2022

Melina et Erica

Erica et Melina, ce sont « mes Italiennes ». Elles ne sont pas les seules à avoir des origines transalpines au sein de l'équipe – il y a aussi **Veronica, Graziella, Tina...** – mais Melina, c'est la collègue avec qui je parle en italien quelques fois et Erica c'est celle qui a décidé cet été de tenter la grande aventure de l'expatriation dans la botte. Elle posera bientôt un choix important : revenir à La Louvière ou continuer son aventure en Lombardie.

Erica et Melina ont aussi en commun d'exercer la même fonction : elles sont éducatrices et, avec Dodo (et maintenant Linda qui remplace actuellement Erica), elles forment l'équipe de nuit de la **maison d'accueil**. Elles complètent leur horaire mensuel par un peu de travail de jour et par une permanence à la ligne d'écoute (**0800 30 030**).

Enfin, un troisième point commun les unit : elles ont intégré l'équipe de Solidarité Femmes il y a exactement dix ans. Elles ont l'une et l'autre été engagées en 2012. Erica y avait fait son stage de fin d'études, Melina y est arrivée après deux premières expériences professionnelles dans l'aide à l'enfance et dans une administration publique.

Le travail de nuit, concrètement

Les « nuits » d'Erica et Melina (et Dodo et Linda) au refuge commencent entre 18 et 20h suivant le calendrier et se terminent le lendemain matin à 8h. Une semaine sur trois, les trois éducatrices de nuit, à tour de rôle, enchaînent sept nuits d'affilée. Elles ne se croisent pratiquement jamais, si ce n'est quelques fois par mois au cours de leurs prestations de jour.

En pratique, la soirée commence généralement avec la routine du soir des enfants : la toilette et la mise au lit. Les éducatrices offrent un appui pour les mamans, elles ne se substituent à elles en aucun cas. Mais elles peuvent par exemple s'occuper de l'aîné-e tandis que la maman répond aux besoins du ou de la cadet-te et vice-versa. Le samedi, les enfants ont la permission d'aller dormir plus tard : l'éducatrice présente en profite pour organiser une activité avec eux, avec ou sans les adultes. L'éducatrice de nuit s'occupe aussi de l'encadrement des appels aux pères prévus en soirée si aucun droit de visite n'a été établi. Ces appels généralement se font à la demande de

l'enfant et avec le consentement de la mère (qui s'y oppose rarement, me précise Melina). Un encadrement est nécessaire pour éviter toute tentative de manipulation de la part du père sur l'enfant (pour soutirer des informations sur le lieu où se trouve la mère, pour la décrédibiliser, etc.).

Une fois les enfants au lit, c'est la routine du soir des femmes hébergées qui se met en place : les mères préparent le lunch des enfants pour le lendemain, l'ensemble des femmes réalise les tâches ménagères qui leur ont été assignées individuellement suivant une tournante... Les éducatrices veillent à ce que tout se passe bien et se rendent disponibles pour un éventuel coup de main. En soirée, l'éducatrice offre un soutien logistique... mais aussi et surtout une écoute. La nuit tombée, quand les plus jeunes dorment, le calme règne dans la maison. Le soir est propice aux confidences. Erica me dit que la relation aux femmes hébergées en soirée est différente de celle qu'on peut entretenir avec elles en journée : cette relation est beaucoup plus intime le soir venu. Les éducatrices de nuit ont un rapport de proximité très fort avec les hébergées. J'ai pu le constater moi-même quand Melina m'a accueillie un soir pour me faire visiter la maison d'accueil et me parler de son travail, au début de ma propre aventure professionnelle au sein de Solidarité Femmes.

Le soir et la nuit sont des moments particuliers, oui, et ils ne sont pas toujours vécus de la même manière par toutes les femmes. Pour certaines en effet la nuit est source d'angoisses. Elle réactive les mauvais souvenirs. Certaines femmes n'arrivent pas à se reposer en raison de cauchemars récurrents. D'autres en revanche trouvent dans la nuit un moment d'apaisement.

Melina, Erica et leurs collègues de nuit offrent aux femmes qui ont envie de parler une écoute bienveillante. Elles jouent aussi le rôle de tremplin et d'intermédiaires vers Emilie qui est psychologue au sein du refuge ou vers **Sandrine**, la juriste.

Pour détendre l'atmosphère et évacuer les tensions dans la bonne humeur, l'éducatrice de nuit organise parfois une activité spéciale pour les femmes hébergées : un atelier créatif, une soirée-cinéma, mais aussi des petites fêtes pour célébrer l'anniversaire de quelqu'un, le départ de quelqu'un d'autre, etc.

L'éducatrice de nuit assure également une permanence téléphonique, le numéro de la maison étant accessible 24 heures sur 24 (**064**

21 33 03). Elle reçoit ainsi des demandes d'hébergement ou des demandes d'informations de la part de victimes ou de témoins. Parfois des femmes appellent simplement car elles ont besoin de parler à quelqu'un. Parfois ce sont d'anciennes hébergées qui passent un coup de fil en soirée pour donner de leurs nouvelles ou pour une information quelconque.

Enfin, l'éducatrice de nuit est présente pour accueillir les nouvelles hébergées qui arrivent entre 20h et 8h. Les femmes victimes de violences conjugales qui arrivent à la maison d'accueil en pleine nuit y sont généralement envoyées par la police. Elles le sont parfois aussi par l'hôpital où elles ont été soignées suite aux blessures infligées par leur conjoint. Dans d'autres cas, la dame arrive par ses propres moyens et on lui donne alors rendez-vous dans un endroit neutre, afin d'éviter toute fuite d'informations relative à l'adresse exacte de la maison d'accueil, qui est tenue secrète.

Le rôle de l'éducatrice quand une femme arrive au refuge en soirée ou pendant la nuit est avant tout de la rassurer. Se savoir en sécurité pour cette dernière n'a pas de prix. Aussi, la nouvelle hébergée a généralement besoin, quand elle arrive, tout simplement de s'asseoir... et souffler.

Le départ du domicile est toujours compliqué et l'arrivée au refuge peut s'avérer impressionnante : les femmes sont catapultées dans un endroit inconnu habité de personnes inconnues, et elles y arrivent bien souvent sans le moindre bagage, car elles n'ont pas toujours eu le temps ni la possibilité de préparer leur départ.

L'éducatrice présente leur donnera alors ce dont elles ont besoin dans l'immédiat : le nécessaire de toilette, un pyjama... Elle veillera à faire en sorte que la « nouvelle » se sente chez elle. Pour ce faire, elle peut généralement compter sur la bienveillance des autres femmes hébergées.

Quand le matin arrive, Melina ressent souvent la nécessité de rester encore un peu dans la maison d'accueil, d'attendre les collègues à qui elle passera le relais, pour débriefer autour d'un café. Pour déposer aussi ce qu'elle a accumulé au fond d'elle pendant la nuit et ne pas se retrouver seule avec tout ça. Pour le plaisir de voir les collègues aussi !

Souvenirs marquants, difficultés et aspects positifs de leur travail

Erica me raconte que, par rapport à ses autres terrains de stage, elle a été conquise par le caractère diversifié de sa fonction chez Solidarité Femmes mais aussi et surtout par la possibilité de voir concrètement les fruits de son travail : les membres de l'équipe éducative sont là quand les femmes arrivent au refuge, souvent dans un état déplorable. Ils et elles sont témoins de leur reconstruction progressive au fil des semaines et des mois passés à la maison d'accueil. Enfin ils et elles assistent au départ de ces femmes, à leur envol pour une nouvelle vie. C'est tout un processus : une sorte de renaissance qui fait suite à un sauvetage.

Elle me donne l'exemple de Safia* qui s'en serait allée quelques jours après notre entretien, avec son petit garçon. Avec le sourire, Erica repense aussi à Carmela* qui se plaignait tellement du manque d'intimité et du bruit pendant son séjour... et qui était pourtant si nostalgique de quitter la maison d'accueil une fois son moment arrivé.

A ma question de savoir ce qu'elle préfère dans son travail, Erica me répond sans surprise le contact humain avec les femmes et les enfants et tout ce qu'elle apprend à leur contact. Sa réponse fait écho avec le ressenti de Melina qui met elle aussi en avant tout ce que les femmes lui ont apporté et les découvertes qu'elle a pu faire, notamment au contact des femmes d'origine étrangère ou de confessions religieuses différentes. Le Ramadan est devenu une de ses fêtes préférées !

Erica et Melina adorent l'une et l'autre le contact avec les enfants : les câlins du soir, leur accueil chaleureux... Comme beaucoup de collègues, les deux éducatrices m'évoquent la difficulté de mettre une barrière avec les enfants, de maintenir une distance professionnelle. Erica me confie qu'une des difficultés majeures de son travail réside dans le fait de devoir trop souvent assister aux tentatives de manipulation des enfants de la part de leur propre père dans le seul but de continuer à exercer leur violence sur leur ex-femme. Elle me dit qu'elle n'arrive pas à comprendre comment ceux-ci peuvent utiliser leurs enfants de cette manière, sans se poser la question du mal qu'ils leur font. Elle se souvient de la fille de KENZA*, de son agressivité à l'égard des travailleuses et des travailleurs : la petite était totalement manipulée par son père. La libérer de ce poids et lui restituer une position d'enfant : tels furent à l'époque les objectifs des membres de l'équipe, avec des résultats discrets malgré des cicatrices encore à vif à distance de plusieurs années.

La charge émotionnelle est importante dans les fonctions exercées par Erica et Melina, et il n'est pas toujours facile de faire face à certaines situations et d'établir la juste distance afin de se protéger soi-même.

Melina me raconte qu'elle était là le jour où une des dames hébergées a commis une tentative de suicide. Avec une collègue, elle est intervenue pour préserver les enfants, présents eux aussi, en pensant qu'il était trop tard. Pour épargner les femmes hébergées également, déjà très fragiles. Heureusement la dame a survécu à son terrible geste. Pour les travailleuses et travailleurs présents ce jour-là, cet événement a été difficile à surmonter. Melina arrive seulement à en parler maintenant, plusieurs années après les faits.

Elle a heureusement aussi des tas de souvenirs heureux et la gravité sur son visage cède la place à un large sourire à l'évocation de cette fois où elle a pu tester, littéralement sur sa peau, les limites de l'éducation bienveillante ! En bonne éducatrice, comme on le lui avait appris, elle s'était agenouillée pour se mettre à la hauteur de l'enfant en colère qu'elle voulait raisonner. Mais c'était aussi la hauteur idéale pour recevoir en plein visage un crachat de l'enfant : un geste tellement surprenant sur le moment qu'elle en parle encore en rigolant. Elle en rit avec le principal intéressé d'ailleurs, qui a bien grandi depuis, mais se rappelle encore de son geste irrévérencieux. Lui et sa maman, Melina les revoit à des occasions précieuses comme la Saint Nicolas qui réunit les anciennes hébergées et l'équipe du refuge.

Quand je demande à Erica qui s'apprête à quitter l'équipe pour partir en Italie quels sont les souvenirs du refuge qu'elle emmènera avec elle dans ses valises, elle me répond les fêtes de départ et les anniversaires en soirée, ces moments d'insouciance et de légèreté au cours desquels les femmes dansent et sont heureuses. Erica me dit qu'elle admire leur capacité à sourire encore, malgré tout.

10 ans chez Solidarité Femmes : un coup d'œil dans le rétroviseur

Erica et Melina travaillent pour Solidarité Femmes depuis dix ans. Une décennie, c'est quelque chose. L'une et l'autre ont été témoins de l'évolution de l'association, de ses nombreux développements : elles étaient là quand Solidarité Femmes, avec le CVFE et Praxis, ont repris la gestion de la ligne d'écoute 0800 30 030. Elles ont vu l'offre de formation des pôles de ressources s'étoffer progressivement. Elles ont vu le service

ambulatoire grandir au fil des années – Melina me cite en exemple le travail que Rita y développe avec les enfants.

Dans le rétroviseur, le regard de l'une et de l'autre s'arrête aussi longuement sur la crise sanitaire. Elles sont toutes deux fières de la manière dont l'équipe a su y faire face. Elles retiennent aussi la solidarité à toute épreuve entre les collègues pour pallier aux absences quand des cas de positivité éclataient au sein de la maison. Erica se souvient de la maison supplémentaire que Josiane, la directrice, a réussi à obtenir pendant cette période critique.

A propos de Josiane, Erica me dit être admirative de sa capacité de rebondir et de s'adapter, tout le temps, quelles que soient les difficultés.

Sur les dix ans écoulés, Melina me rappelle aussi le cap important des quarante ans de Solidarité Femmes en 2019 : une belle étape dans la vie de l'institution. Cette année-là, différents événements ont été mis sur pieds, dont un colloque international sur les violences post-séparation qui a mobilisé l'équipe entière.

Et en ce qui concerne les violences conjugales, en dix ans, ont-elles l'impression que quelque chose a changé ? Melina a l'impression qu'on en parle beaucoup plus, que les campagnes gouvernementales, les formations des pôles ou encore les animations en milieu scolaire ont contribué à libérer la parole.

Erica porte un regard moins optimiste que sa collègue : elle déplore une certaine stagnation du problème. Elle espère évidemment qu'en parler plus fera changer les mentalités, mais quand elle entend les retours de Veronica après ses animations dans les écoles, notamment sur le contrôle vestimentaire, elle me dit ne pas être si sûre qu'on avance vers un mieux...

Leur engagement féministe

Notre conversation touche à sa fin et comme je l'ai fait lors de mes entretiens précédents avec leurs autres collègues, je pose à Erica et Melina la question suivante : « vous définiriez-vous comme féministes ? »

L'une et l'autre réagissent avec la même spontanéité et me répondent sans hésiter une seconde : « Evidemment ! C'est un peu la base de notre travail ! Si tu ne l'es pas, qu'est-ce que tu fais là ? » (Melina), « je ne comprendrais pas qu'on ne le soit pas ! » (Erica)

Être féministe, pour Melina, c'est un combat quotidien pour faire valoir nos droits en tant que femmes. C'est un combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est lutter contre les stéréotypes qui inondent notre société actuelle, contre toutes ces étiquettes affligeantes.

Elle fait le constat que plus on avance et plus la société semble reculer. L'actualité américaine relative au droit d'avorter est un exemple parlant : n'est-il pas aberrant qu'il faille encore se battre pour un droit comme celui-ci ?

Travailler chez Solidarité Femmes a clairement amplifié sa vision féministe. Elle sent qu'elle porte un regard désormais plus pointu sur les choses, qu'elle est mieux outillée aussi pour déceler les signaux d'alarme.

Au fil des années, Melina a également appris à réagir de manière différente face à des interlocuteurs ou des interlocutrices empreint-es de préjugés. Le fameux « elle n'avait qu'à partir » par exemple : on l'entend partout, y compris dans des milieux professionnels en contact direct avec les victimes. L'agacement du début chez Melina a cédé le pas à la volonté de sensibiliser en discutant avec ces personnes. Elle me dit que parler des violences conjugales est fondamental.

Erica quant à elle a pris pleinement conscience de son féminisme grâce à Solidarité Femmes. Avant d'y travailler, elle ne se posait pas vraiment de questions, même si, instinctivement, elle portait déjà ces valeurs. Travailler pour Solidarité Femmes lui a permis de nommer son engagement féministe et de réaliser l'importance de le revendiquer.

Elle aussi fait allusion à l'actualité américaine : ce qui nous semble acquis ne l'est jamais vraiment.

Quand Diego, le petit garçon de Melina, avait environ 4 ans, il a demandé à sa maman ce qu'elle faisait comme travail. Voici sa réponse :

« Maman, elle travaille dans une maison qui s'appelle un refuge. Un refuge, c'est un endroit où on met en sécurité les gens pour ne pas qu'on sache les retrouver. Maman s'occupe de madames qui arrivent là parce que leur amoureux n'est pas gentil. Parfois ces personnes là sont aussi méchantes avec les enfants. C'est inacceptable. Donc nous on les

aide et on fait tout ce qu'il est possible de faire pour ne plus qu'ils aient à vivre ça. »

Oui, Erica et Melina, comme l'ensemble de leurs collègues, portent cette mission : faire en sorte que ces femmes et ces enfants qui sont amenés à frapper à notre porte, que ce soit à la maison d'accueil ou à l'ambulatorio, n'aient plus à vivre *cela*.

16 septembre 2022

Au temps de... la deuxième vague féministe dans les années 70

Une histoire du féminisme en Belgique



Les Cahiers du GRIF, Le Petit Livre Rouge des femmes, manifestations pour la légalisation de l'avortement...

La deuxième vague féministe, celle des années 1970, est celle qui a pour la première fois dans l'Histoire envisagé les violences conjugales comme une problématique de genre, touchant principalement les femmes.

Le privé est politique

« Le privé est politique » : cette affirmation résume bien l'évolution du discours féministe et la manière dont il sera envisagé au cours de cette décennie intense que furent les années 1970. La deuxième vague féministe est évidemment provoquée par le tsunami des mouvements sociaux de la fin des années 1960. Mai 68 à Paris mais pas seulement : le combat pour les droits civiques aux Etats-Unis et le processus de décolonisation dans le monde ne sont pas totalement étrangers à l'élaboration de la pensée féministe des années 1970. L'héritage marxiste n'est pas négligeable et une clé de lecture du nouveau féminisme est notamment de considérer les femmes comme une classe opprimée, au même titre que les Noires le sont pas les Blancs et la classe ouvrière par le patronat.

Depuis les années 1960, l'individu prend une importance majeure par rapport à la collectivité et la société se désinstitutionnalise progressivement : la religion catholique perd de son influence, les grandes idéologies politiques commencent à être désavouées (en 1968, le printemps de Prague ébranle bien des certitudes). La société de consommation calquée sur le pouvoir d'achat individuel s'implante en Europe ouvrant la voie à un néo-capitalisme qui domine actuellement encore notre société. Le couple conjugal est repensé et désormais envisagé comme un duo, et non plus comme un noyau dirigé par le chef de famille (lire l'article: [« Au temps de... la puissance maritale »](#)).

Tout cela a entre autres pour effet que le militantisme féministe va naturellement et petit-à-petit forcer les verrous de la pudeur et de l'intimité conjugale, mettant sur le tapis des revendications nouvelles : une éducation sexuelle de qualité pour tous et toutes, un partage plus équilibré des tâches ménagères au sein du foyer, la dénonciation du viol comme violence patriarcale, la légalisation de l'avortement et la protection des victimes de violences conjugales. Ces nouveaux combats ne vont toutefois pas laisser sur le carreau la défense des droits des travailleuses (« à travail égal, salaire égal ! »), la protection sociale des femmes sans emploi ou encore leur accès au débat politique.

Militantisme de terrain et combat pour la dépénalisation de l'avortement

En Belgique, au début des années 1970, différents groupes militants voient le jour : les Dolle Mina en Flandre – qui se distinguent par des actions spectaculaires et par leur humour grinçant –, le Front de Libération des Femmes sur l'impulsion d'un groupe d'étudiantes de l'ULB. En Wallonie, et plus précisément à La Louvière, Jeanne Vercheval-Vervoort crée les Marie Mineur. Ces dernières proposent des actions concrètes, souvent en lien avec la réalité ouvrière du Hainaut. Elles sont aux côtés des travailleuses de Keramis et de Kwatta, aux côtés des chômeuses aussi. Dans le groupe des Marie Mineur, on retrouve une certaine Christiane Rigomont...

Parallèlement à l'émergence de ces groupes féministes, la Société belge pour la légalisation de l'avortement est fondée en 1970 par le Docteur Peers, médecin gynécologue ; des réseaux se mettent en place pour aider les femmes à avorter dans de bonnes conditions. Le combat parlementaire débute – il durera longtemps, vu que la dépénalisation totale

n'advient qu'en 1990 ! Willy Peers sera arrêté et incarcéré pendant une trentaine de jours en 1973 pour avoir pratiqué plus de trois cents avortements. Sa condamnation suscitera le tollé et poussera plusieurs centaines de milliers de personnes à manifester leur indignation et leur mécontentement dans la rue, faisant inexorablement avancer le débat vers la dépénalisation et, en attendant, vers la cessation des poursuites envers les médecins avorteurs.

La première Journée des femmes et leur Petit Livre Rouge

L'année 1972 est une année importante pour le féminisme belge : elle voit la création d'un parti politique féministe, le Parti Féministe Unifié, et le 11 novembre a lieu à Bruxelles la première Journée des femmes. Elle rassemble 8000 femmes et est un véritable succès, mais également une révélation pour nombre de participantes. La Journée des femmes du 11 novembre 1972 est largement médiatisée, d'autant plus qu'elle voit la venue de Simone de Beauvoir qui profite de sa tribune pour dénoncer le procès de Bobigny (une mère et sa fille mineure jugées suite à l'avortement pratiqué sur cette dernière). Ce 11 novembre, pour la première fois, des femmes prennent la parole et sont écoutées. Cette même journée voit la parution du Petit Livre Rouge des Femmes. L'opuscule aborde la question des droits des femmes sous différents angles : de la nécessité de connaître son corps et de maîtriser sa sexualité (et sa fécondité) à l'exigence de ne plus être un objet pour les hommes mais un sujet à part entière, de la représentation des femmes dans les manuels scolaires à la prise de pouvoir au sein de la société, du couple, de l'usine. La réflexion est à plusieurs reprises envisagée dans une lecture marxiste de lutte des classes, rappelant aux hommes qu'ils subissent eux aussi l'oppression d'un système capitaliste et patriarcal qui entrave leur liberté. Le Petit Livre Rouge des Femmes est rédigé collectivement et reflète une spécificité du féminisme belge de l'époque : son ouverture à toutes les femmes, qu'elles soient chrétiennes, libérales, franc-maçonnnes, étudiantes, ouvrières, employées, femmes au foyer...

La grande machine féministe belge est lancée et on ne l'arrêtera plus. Le Petit Livre Rouge a donné à Françoise Collin l'idée de créer les Cahiers du GRIF, la réponse belge à la revue française Questions féministes. Des groupes de réflexion se penchent sur les manuels scolaires. Aussi, la première Maison des Femmes ouvre ses portes à la rue du Méridien à Bruxelles. Les femmes ont désormais un lieu

où poursuivre leurs discussions. Où s'informer sur leurs droits. Dans le sillage de la Maison des femmes de Bruxelles, d'autres ouvriront en Wallonie, ainsi que des Vrouwenhuizen en Flandre.

A La Louvière, Christiane Rigomont loue, sur fonds propres, un rez-de-chaussée de la rue Kéramis pour offrir un lieu similaire aux femmes louviéroises. Des consultations juridiques et gynécologiques gratuites y sont données ; on peut emprunter des ouvrages féministes dans la petite bibliothèque qui s'y est constituée ; on y organise des ateliers, des conférences...

Dénoncer les violences faites aux femmes, aider les victimes

En 1976, un autre grand événement marque les esprits : l'organisation du Tribunal international des crimes contre les femmes à Bruxelles. Il s'agit d'un événement international qui, encore une fois, reçoit le soutien de Simone de Beauvoir. Cette fois, les discussions vont se concentrer sur les violences faites aux femmes dans le monde. On y parle, à huis clos dans un cadre strictement féminin pour ne pas gêner les victimes qui témoignent, de viols, de mutilations génitales, de persécution des lesbiennes, de prostitution et de pornographie, etc. On y parle aussi des violences conjugales.

La problématique des violences conjugales fait petit-à-petit son chemin au sein des combats féministes des années 1970. L'Anglaise Erin Pizzey (Carney) a commencé à sensibiliser à cette problématique en ouvrant dans la banlieue de Londres en 1971 le premier refuge pour femmes battues. En 1975, son livre « Crie moins fort, les voisins vont t'entendre », qui raconte son expérience aux côtés des victimes, est publié et devient vite une référence en la matière. De passage en Belgique en 1975, elle est invitée par la Maison des femmes de Bruxelles. A cette occasion, la Maison des Femmes affirme son soutien aux victimes de violences conjugales. Les premiers appels de femmes violentées par leur conjoint ne se font pas attendre...

De même, c'est parce qu'elles sont de plus en plus nombreuses à venir frapper à la porte de la Maison des femmes de La Louvière en quête d'un refuge ou simplement d'une écoute que Christiane Rigomont se rend compte rapidement de la nécessité et de l'urgence de répondre aux demandes des victimes en créant une structure qui leur serait spécialement dédiée.

A la fin des années 1970, les premiers refuges pour femmes battues ouvrent donc leurs portes en Belgique, d'abord à Bruxelles (en 1977) et puis à Liège et La Louvière en 1978 et 1979.

Les années 1970, celles de la deuxième vague du féminisme, se terminent donc avec de nouveaux défis, mais également avec une force militante et un engouement sociétal qui auront convaincu les pouvoirs publics de soutenir l'action féministe grâce à des subventions structurelles aux associations. Mais ça, c'est une autre histoire...

4 octobre 2022

Sources :

- Marie Denis, Suzanne Van Rokeghem, *Le féminisme est dans la rue. Belgique 1970-1975*, Bruxelles: Politique & histoire, 1992 ([disponible en lecture libre en ligne](#))
- Margaret Marrani (sous la direction de), *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*, Paris 2005
- « Pas à pas. L'Histoire de l'émancipation de la femme en Belgique », brochure réalisée à la demande du secrétaire d'état à l'émancipation sociale Mme Smet en 1991
- Les Cahiers du Grif, n. 1, 1973. Le féminisme pour quoi faire ?
- Les Cahiers du Grif, n. 14/15, 1976. Violence
- [Le Petit Livre Rouge des Femmes](#)

Mireille

Mireille – Mimi pour les intimes ! – travaille depuis presque 40 ans pour Solidarité Femmes. Elle a fait partie des premières travailleuses engagées par l'association. Militante de la première heure, elle défendait déjà ardemment les droits des femmes dont celui de pouvoir disposer de son corps grâce à un accès facilité (et légal) à la contraception et à l'avortement. Elle est une proche de Christiane Rigomont, la fondatrice de Solidarité Femmes. C'est donc tout naturellement qu'elle suit celle-ci à la fin des années 1970 lors de l'ouverture du collectif et dans les prémices de ce qui deviendra le refuge pour femmes victimes de violences conjugales.

Avant de travailler pour Solidarité Femmes, Mireille était employée au Forem. En 1983, elle est engagée par Christiane comme permanente sociale chez Solidarité Femmes. On lui confie le suivi administratif et social des femmes hébergées.

Pendant presque trente ans, Mireille travaille dans la **maison d'hébergement**. En 2012, elle « déménage » au **service ambulatoire** où elle assure notamment le premier accueil des femmes qui prennent contact avec l'association.

Mireille effectue également un travail de prévention et de sensibilisation au sein des CPAS, des écoles, etc. Avec la crise sanitaire toutefois, cet aspect de son travail a été un peu mis de côté.

Le premier accueil au sein du service ambulatoire

Le premier accueil au sein du service ambulatoire consiste généralement en un long entretien pouvant durer parfois jusque trois heures. Ce premier contact est crucial pour dresser un profil précis de la femme qu'elle reçoit dans son bureau et identifier l'ensemble des besoins qui sont les siens. Beaucoup de femmes qui composent le numéro du service ambulatoire pour prendre ce premier rendez-vous sont encore en couple. Elles viennent avec des questions concrètes concernant leurs droits et un futur départ. Mireille leur répond et leur fournit une guidance.

Ce premier entretien va parfois déboucher sur un suivi avec Mireille.

Le suivi avec Mireille

Mireille, dans les entretiens successifs au premier, propose aux femmes de se soumettre à une série d'exercices visant à leur faire prendre conscience des violences subies et à leur expliquer le fonctionnement cyclique de la violence conjugale et le processus de domination conjugale.

Avec les femmes qu'elle reçoit en consultation, de manière individuelle ou en petits groupes (à condition que les femmes se connaissent déjà – parce qu'elles sont hébergées au sein de la maison d'accueil ou parce qu'elles participent à un atelier commun), Mireille travaille avec un fabuleux outil développé au Québec : une grande roue représentant le **cycle de la violence**.



Cette roue comporte quarante-quatre affirmations réparties en trois catégories représentant trois phases successives de la relation violente : la tension, l'éclat et le répit. La femme reçue en entretien lit l'une après l'autre les quarante-quatre affirmations et les commente au regard de sa propre situation. Parmi ces quarante-quatre affirmations, on peut lire par exemple « Je ne vais plus inviter ma famille chez nous quand il est là » dans la phase de tension, « J'ai dû faire quelque chose qui l'a provoqué » dans la phase d'éclat, « Les enfants ont besoin d'un père » dans la phase de répit. La lecture de ces phrases peut être éprouvante pour les femmes qui s'y reconnaissent, elle suscite souvent des pleurs. Beaucoup de femmes ne s'imaginent pas du tout être soumises au contrôle de leur conjoint parce qu'elles travaillent, ont leur propre véhicule, leur propre compte en banque...

Ce travail intime à partir du cycle de la violence se déroule sur plusieurs semaines.

D'autres exercices vont permettre à la femme de mieux comprendre la place qu'elle accorde aux autres et à elle-même dans son cœur ou

encore de favoriser l'émergence de son identité. Cette identité, elle a souvent été bafouée par l'homme violent. Les femmes victimes de violences conjugales s'oublient, ne prennent plus soin d'elles, font passer leur propre personne au second plan. Leur estime de soi est au sol. Parfois, elles ne s'en rendent même pas compte.

Mireille va visionner avec la personne le documentaire *Coups de foudre* de Christophe Reyners qui livre les témoignages d'autres femmes victimes, elle va aussi travailler avec des outils tels que des films de fiction (*Ne dis rien* de Icíar Bollaín est par exemple un film que Mireille conseille pour mieux comprendre ce que vivent les victimes de violences conjugales).

Travailler sur les émotions et faire rire les femmes

Parfois, la femme qui vient la voir est en colère. Un travail sur cette émotion va alors être entrepris. Mireille me dit aussi que la première chose qu'elle essaie de faire avec les femmes qu'elle rencontre, c'est de les faire rire ou, au moins, de leur arracher un sourire. Il est important qu'elles réalisent qu'elles savent encore sourire. C'est le début du cheminement vers un autre possible.

Si Mimi se rend compte de la présence de traumatismes chez la personne en face d'elle, elle passe automatiquement la main vers ses collègues thérapeutes Marie ou Graziella, quitte à proposer à la dame un double suivi : avec elle pour continuer les exercices, avec une de ses collègues pour entamer un parcours thérapeutique centré sur le ou les traumatismes.

Son travail auprès des femmes victimes de violences conjugales, Mireille le conçoit un peu comme celui d'une infirmière : elle va s'employer à soigner les blessures, recoudre les plaies, apaiser les douleurs... Mais avec toute la bonne volonté du monde, elle ne pourra pas effacer la cicatrice. Alors avec ses collègues, ce qu'elle peut faire, c'est enseigner aux femmes à vivre avec cette cicatrice.

Sur tous les fronts

Mireille, en plus de ses entretiens au service ambulatoire, assure également une permanence à la ligne téléphonique d'écoute Violences Conjugales (0800 30 030) et, depuis peu, une permanence sociale hebdomadaire à l'hôpital de Soignies. Comme en premier accueil à l'ambulatoire, elle répond à Soignies aux nombreuses questions que se posent les

femmes en situation de violences conjugales : quels sont leurs droits, qu'advient-il de la maison en cas de séparation, peuvent-elles partir avec les enfants, etc. Mireille reçoit également des demandes d'hébergement et elle vérifie s'il est possible pour Solidarité Femmes d'y répondre favorablement. Eventuellement, elle redirigera la personne vers d'autres structures d'accueil.

Pendant plus de dix ans, Mimi a également donné l'atelier « Débrouillardise » visant à enseigner aux femmes les bases de l'électricité, la plomberie, la menuiserie et la mécanique. Cet atelier, donné avec humour et légèreté, brisait les stéréotypes et contribuait à renforcer l'autonomie des femmes. A-t-on vraiment besoin d'un homme pour déboucher un évier ou remplacer une roue ?

40 années aux côtés des survivantes, 40 années de militance

Quand je lui demande de poser un regard rétrospectif sur ces presque quarante années au sein de Solidarité Femmes, je sens Mireille émue.

Elle me dit qu'il y a quarante ans, la violence conjugale était un sujet tabou. Maintenant, enfin, on ose en parler.

Elle me raconte aussi la nécessité de pouvoir fixer une limite entre sa vie professionnelle et sa vie privée pour garder la tête hors de l'eau et ne pas se laisser submerger.

Pour ne pas se laisser submerger, justement, elle a puisé sa force dans toute l'admiration qu'elle porte aux survivantes, à toutes ces femmes qu'elle a rencontrées, tant à la maison d'accueil que dans ses entretiens au service ambulatoire. Il faut tellement de courage pour partir. Les récits de ces femmes lui ont permis de ne jamais baisser les bras. Ils ont été une vraie leçon de vie pour Mireille.

Mimi me dit qu'elle se sent aussi profondément reconnaissante envers Christiane Rigomont, la fondatrice, qui l'a aidée à devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Elle se souvient des colloques à l'étranger dans les années 1980 et 1990, les échanges avec d'autres professionnel·les...

Elle m'a amené quelques photos. Bien qu'elle accueille tous les jours dans son petit bureau la douleur des femmes, Mimi me montre des instantanés de bonheur. Je vois des femmes qui rient, qui s'enlacent, qui partagent un repas, qui manifestent. Je reconnais certaines

collègues : Tina, Graziella... Parmi celles que je ne reconnais pas, des anciennes collègues, mais aussi des femmes hébergées. Il m'est bien difficile de distinguer sur ces photos les professionnelles des bénéficiaires. C'est qu'on ne fait pas que pleurer chez Solidarité Femmes ! On rit aussi, et heureusement : ça veut dire que l'autre possible est à portée de mains.



Mimi me montre avec fierté son bureau de militante. Les murs sont recouverts de pense-bêtes à l'attention des femmes qui viennent la voir en entretien. « Comment se protéger en restant chez soi ? » « Comment se protéger de son ex-conjoint lors des droits de visite ? » Une banderole, souvenir d'une marche des Femmes à New York, épinglée au mur, semble relier symboliquement le fauteuil destiné à la personne qui vient lui raconter son histoire au fauteuil depuis lequel Mireille recevra cette histoire.

Mimi affirme : « J'ai toujours été une révolutionnaire et je ne pense pas que ça va changer. » Mais aussi : « Quand il y a quoi que ce soit à l'extérieur, ma place, c'est d'y être. »

Défendre les droits des femmes, ça se fait dans un petit bureau comme celui de Mireille. Ça se fait aussi dans la rue. La sphère intime et la sphère publique sont deux terrains d'action complémentaires. Ne dit-on pas que l'intime est politique ?

14 octobre 2022

Emilie

Emilie assure le suivi thérapeutique des femmes en hébergement et en post-hébergement. Elle fait également partie de l'équipe des écoutantes du **0800 30 030**. Elle me reçoit dans son bureau, au refuge : une petite pièce sobrement décorée mais agréable, qui transmet immédiatement une sensation de cocon, de protection. Emilie elle-même a cette capacité d'inspirer à l'autre la confiance. Douce et en même temps pragmatique, directe, bien ancrée dans la réalité, j'imagine que pour les femmes en souffrance qu'elle reçoit dans son bureau, elle est le type de personne avec qui la discussion s'engage facilement, face à qui il est plus simple de s'ouvrir.

Je me dirige spontanément vers un des deux fauteuils. Elle me dit avec une pointe d'amusement qui dissimule à peine une légère anxiété qu'habituellement c'est elle qui s'assoit là pour écouter la personne qu'elle reçoit en entretien. Les rôles se sont inversés : aujourd'hui, c'est moi qui vais l'écouter. Ce n'était pas fait exprès mais ça tombe bien. Emilie me confie être un peu stressée, elle n'a pas l'habitude de parler d'elle et de ses ressentis. Je souris. Je sais que les personnes qui craignent le plus de prendre la parole sont souvent celles qui ont le plus à dire. Une fois en confiance, les langues se délient vite. J'imagine que ma collègue thérapeute a déjà remarqué cela en entretien.

Aider les survivantes à remettre le monde à l'endroit

Emilie est titulaire d'un bachelier en psychologie et s'est formée successivement à la spécificité du trauma. Son approche est influencée entre autres par la psycho-éducation qu'elle applique aux mécanismes propres à la violence conjugale et à ses impacts. Avec les femmes dont elle assure le suivi, elle entreprend un travail de reconstruction. Ces femmes ont vécu l'impensable. Le travail d'Emilie est, comme elle me le dit si joliment en empruntant la formule à Muriel Salmona, de les aider à « remettre le monde à l'endroit ». La thérapeute est souvent la première personne qui comprend, enfin, ce que ressentent ces femmes qui ont longtemps dû se taire ou ont parfois assumé des comportements qui ont pu entraîner le jugement et l'incompréhension des proches (le fameux « mais pourquoi n'est-elle pas partie ? » ou encore « c'est qu'elle n'était

pas si mal si elle s'est remise avec lui ! »). Emilie aide les femmes à comprendre ce qu'elles ont vécu, elle leur explique les mécanismes du trauma et les conséquences de celui-ci sur leur vie.

Une journée-type, pour Emilie, est ponctuée par les rendez-vous qu'elle fixe aux femmes hébergées et aux anciennes hébergées. Elle veille néanmoins à mettre l'accent sur sa disponibilité en dehors des rendez-vous convenus, notamment en cas d'urgence. Ces rendez-vous, à la fréquence d'une fois par semaine durant les premières semaines d'hébergement, s'espacent avec le temps mais il est en effet aussi possible pour les dames de voir Emilie plus souvent si elles en ressentent le besoin parce qu'elles traversent une période particulièrement stressante ou parce qu'un événement est venu perturber leur quotidien (un coup de fil de l'avocat-e, Monsieur a tenté de reprendre contact, etc.).

Le suivi en post-hébergement est très important lui aussi car il s'agit souvent pour les femmes d'une période critique. En hébergement, elles sont constamment entourées et peuvent bénéficier d'un suivi à la demande, très régulier, vu qu'elles croisent Emilie quotidiennement. L'après refuge peut être source d'inquiétudes pour certaines : lorsqu'elles étaient sous emprise, le partenaire violent les a doucement et pernicieusement amenées à penser qu'elles étaient incapables de se débrouiller seules. Cette conviction erronée est présente chez beaucoup de femmes victimes de violences conjugales, elle est typique du processus de domination mis en œuvre par leur conjoint.

Aussi, le fait de retrouver certains gestes banals du quotidien – confiés à des membres de l'équipe durant la période d'hébergement – peut réactiver certaines choses : faire les courses, par exemple, peut rappeler de mauvais souvenirs, parce que Monsieur interdisait à Madame de faire du shopping ou se déchaînait sur elle quand elle dépensait trop d'argent à son goût... Pour dépasser ces angoisses et faire taire les fantômes du passé, il faut souvent beaucoup de temps. Le travail de reconstruction est long. Mais tout cela est normal et il est important que les survivantes soient conscientes qu'elles ne sont pas en train de régresser et qu'il ne s'agit en aucun cas d'un signe de faiblesse de leur part.

Une passeuse d'histoires

Entre son premier entretien en 2008 et celui qu'elle a eu ce matin avant de me recevoir,

quatorze années se sont écoulées. Emilie me dit avoir beaucoup évolué. Elle a surtout beaucoup appris au contact des femmes. Chaque rencontre est pour elle unique et a contribué à rendre plus forte, jour après jour, la professionnelle qu'elle est. Elle se voit comme une « passeuse d'histoires » dans le sens où tout ce qu'elle a entendu, tout ce qu'elle a recueilli en entretien, elle peut le rapporter, en l'anonymisant, aux femmes qui viennent la voir dans son bureau-cocon. Pour ces dernières, il est important de prendre conscience qu'elles ne sont pas seules à avoir vécu des situations aussi terribles. Cela les aide énormément.

Je demande à Emilie de me parler de ces femmes qu'elle a vu défiler pendant ces quatorze années, ces femmes qui lui ont confié leurs secrets, qui se sont ouvertes à elle – assez facilement d'ailleurs, elle m'avoue. Si la démarche peut faire peur, le soulagement de pouvoir enfin parler à quelqu'un qui les comprend est bien trop important et fait rapidement tomber les réserves.

Quand Emilie commence à me raconter, malgré ses appréhensions du début, elle prend le gouvernail et elle m'emmène avec elle dans un voyage à la rencontre de ces dizaines, ces centaines de femmes. Derrière ses mots, il y a de la révolte, de la colère contre l'injustice, les humiliations et évidemment la violence qui se sont abattues sur ces femmes. Même après quatorze ans, on ne s'habitue pas à de tels récits.

Elle se souvient de son premier entretien : Monsieur interdisait à Madame d'aller consoler leur enfant. Emilie me dit : la violence conjugale peut détruire le cadre familial dans son entièreté.

Pour elle qui est maman d'une petite fille, les récits des mères ont inévitablement un écho particulier. Elle m'explique que beaucoup de femmes acceptent mal les difficultés qu'elles traversent en tant que mères, dans leur rôle de mère et dans leur rapport à leurs enfants. En couple avec le conjoint violent, elles n'ont pas pu être la mère qu'elles auraient voulu être. Beaucoup d'entre elles n'arrivent pas à se le pardonner. Emilie leur rappelle alors que la priorité était à ce moment-là de se protéger et de protéger les enfants. Elle s'emploie à les déculpabiliser, à renverser la vapeur.

Emilie me parle des femmes qui présentent des symptômes post-traumatiques et particulièrement de celles, nombreuses parmi elles, qui ont préalablement vécu des traumatismes dans leur enfance. Elles sont en

proie aux cauchemars, elles revivent les scènes de violences à l'infini. Pour ces femmes, Monsieur est toujours là : dans leurs rêves, dans le moindre bruit qui les fera sursauter. Ces femmes ne sont jamais en paix. Avec elles, le travail thérapeutique est fondamental car il est possible d'apprendre à contrôler ses symptômes, à défaut de les faire disparaître totalement.

Aussi, la situation des femmes étrangères la touche beaucoup. Parmi celles-ci, Emilie a connu des femmes qui, au contraire de beaucoup de migrant-es, n'ont pas quitté leur pays parce qu'elles y étaient malheureuses, parce qu'il y avait la guerre, parce que les conditions économiques y étaient désastreuses. Certaines femmes étaient heureuses dans leur pays, mais elles ont fait la mauvaise rencontre. Par amour, elles quittent alors tout pour suivre un homme qui, une fois en Belgique, s'avère violent. Mais c'est trop tard, elles sont coincées et ne peuvent plus faire marche arrière. Ces femmes, en plus d'être violentées et de se retrouver complètement isolées, à des milliers de kilomètres de leurs proches, sont bien souvent victimes de violences institutionnelles. Emilie m'informe d'une absurdité du système : des femmes séparées d'un mari violent, pour pouvoir aller rendre visite à leur famille dans leur pays d'origine avec leurs enfants, doivent obtenir l'autorisation de Monsieur. C'est ainsi que certaines ont des enfants qui n'ont jamais eu la possibilité de rencontrer leurs grands-parents...

La crise économique et la crise sanitaire ont eu des conséquences importantes sur les femmes victimes de violences conjugales. Parmi les ex-hébergées, elles sont de plus en plus nombreuses à demander des colis alimentaires. Avec le premier confinement, les ex-hébergées n'ont plus pu accéder au refuge comme elles avaient l'habitude de le faire auparavant. Cette interdiction qui est aujourd'hui levée a profondément modifié les habitudes des « anciennes » et a renforcé leur isolement.

Quatorze années à l'écoute des femmes

Je sens que le voyage dans lequel m'a embarqué Emilie à travers les histoires des nombreuses femmes qui ont occupé le fauteuil dans lequel elle est aujourd'hui assise touche à sa fin. Tout doucement, nous revenons à elle, à sa propre histoire, en tant que thérapeute qui a grandi professionnellement et humainement dans ce petit bureau.

Solidarité Femmes a été pour Emilie son premier et son unique employeur. Elle a participé à quelques entretiens d'embauche, mais à chaque fois quelque chose en elle la retenait, elle ne se sentait pas à sa place. A la lecture de l'offre d'emploi rédigée par Solidarité Femmes, elle s'est dit que ce job était pour elle. En entretien devant la directrice Josiane Coruzzi, il y a quatorze ans, pour la première fois, elle ne s'excusait plus d'être là. Les années ont passé mais la passion est restée la même : Emilie aime son métier. Elle ne s'imaginerait pas ailleurs qu'au refuge. Et elle éprouve pour les femmes qu'elle reçoit dans son petit bureau une admiration mêlée de gratitude.

« Souvent, les femmes nous disent merci, mais moi j'aimerais qu'elles puissent se voir telles qu'elles sont : des guerrières. Ce qu'elles ont réussi à faire, c'est grâce à elles surtout. »

Emilie me le répète, elle aurait pu suivre toutes les formations du monde : ce sont les femmes elles-mêmes qui lui ont le plus appris.

Comme à mon habitude, je questionne Emilie sur son féminisme. « Tout le monde devrait être féministe ! », s'exclame-t-elle. On entend souvent des personnes qui s'en défendent presque : « *féministe, moi ? je n'irais pas jusque-là...* » Le féminisme, ce n'est pourtant rien d'autre que la revendication d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes. Bien sûr, ça implique tout un tas de choses et ça entraîne des questionnements : pourquoi en tant que femme, je devrais subir certaines injustices dont sont épargnés les hommes ? Le fait de devenir mère d'une petite fille a eu un impact important sur sa vision des choses. Elle a remarqué qu'il y a, dans sa vie et dans sa réflexion, un avant et un après. Emilie me dit : « Je pense à ma fille et je voudrais qu'elle grandisse dans un monde où être femme n'est pas un problème. »

Travailler sur les représentations pour prévenir les injustices et faire cesser les violences

Que faire pour donner à nos filles un futur plus égalitaire et moins violent à leur rencontre ? La sensibilisation est plus que jamais nécessaire, insiste-t-elle. Sur les réseaux sociaux, beaucoup d'hommes, à la moindre occasion, se revendiquent comme victimes au même titre que les femmes – comme s'il était encore à prouver que les violences conjugales sont des violences de genre qui touchent dans une majorité écrasante les femmes. Il faudrait aussi travailler sur la représentation de la victime,

qui est bien trop souvent stéréotypée : trop de gens – professionnel·les comme simples citoyen·nes – pensent à tort qu'une victime ne peut pas se défendre. Dès lors, dès qu'une victime de violences ose réagir, bien trop souvent on délégitime sa parole et son vécu et on inverse les responsabilités. Quand on y pense bien, la société est toujours prompte à juger les victimes et ne leur laisse aucune chance : quand elles ne réagissent pas, on les accuse de passivité et on met en doute leur parole ; quand elles réagissent, il arrive trop souvent qu'on prenne d'abord soin de Monsieur et qu'on tente encore de décrédibiliser Madame.

Emilie estime qu'il faut impérativement travailler sur toutes ces représentations avec les jeunes. Elle me dit qu'il est également absolument nécessaire de continuer à sensibiliser les policiers et les policières et de travailler avec elles et eux sur le concept de victimisation secondaire ... et en finir une bonne fois pour toutes avec le racisme conscient ou inconscient, mais quoi qu'il en soit encore bien trop souvent présent dans les commissariats.

Bref, nous avons du pain sur la planche. Mais l'enjeu est bien trop précieux : il s'agit de l'avenir des petites filles d'aujourd'hui... qui seront les femmes de demain.

16 décembre 2022

Et en Tunisie, comment ça se passe ?

Début décembre, une délégation tunisienne est venue nous rendre visite dans le cadre de la collaboration internationale entre notre association et le Ministère de la Santé tunisien autour de la question de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales qui a commencé en 2016. L'objectif de cette collaboration, qui se sera étendue sur une période de sept ans touchant à sa fin en 2023, est la formation et la supervision d'un groupe de vingt professionnel·les de toutes les régions de Tunisie, pour qu'ils et elles soient à leur tour en mesure de former d'autres professionnel·les à la problématique spécifique des violences conjugales et intrafamiliales. La directrice de Solidarité Femmes Josiane Coruzzi s'est ainsi rendue à plusieurs reprises en Tunisie en tant que formatrice et pour superviser les professionnel·les œuvrant sur place.

Les futur·es formatrices et formateurs tunisien·nes, depuis le début du projet, sont venu·es, par petits groupes et à tour de rôle, en Belgique dans le cadre de visites d'études et dans une dimension d'échange, intrinsèque au projet.

Elles étaient en ce mois de décembre 2022 quatre médecins à venir braver la météo belge : **Dr Fariel Idriss**, médecin urgentiste à l'hôpital universitaire Charles Nicolle à Tunis, **Dr Najoua Abderrabba**, Sous-Directrice en charge de la formation médicale et paramédicale à l'ONFP (Office National de la Famille et de la Population), **Dr Saida Ouenniche**, Sous-Directrice à la Direction Générale de la Santé et **Dr Saloua Hadhri Shimi**, médecin prestataire de l'ONFP à Monastir, experte en santé sexuelle et reproductive.

Au programme de leur séjour en Belgique, outre la découverte de nos infrastructures et des moments d'échanges avec nos travailleuses et travailleurs et avec les femmes actuellement hébergées au refuge, on peut citer la visite du CPVS (Centre de Prévention des Violences Sexuelles) de l'hôpital Saint Pierre à Bruxelles, une rencontre avec Mme Deborah Kupperberg du service de l'Egalité des Chances et une autre avec le grand Saint Nicolas en personne lors du spectacle annuel que notre équipe éducative organise chaque année avec les enfants et les femmes hébergé·es.

Le projet de collaboration s'inscrit dans une stratégie nationale tunisienne de lutte contre les violences envers les femmes au sens large, qui a été initiée en 2008 et a fait l'objet de différentes réactualisations au fil des années. En 2017, surtout, une loi organique contre les violences envers les femmes est votée : la loi 58/2017. Cette loi donne une définition interministérielle des violences. Elle pose aussi un cadre au sein duquel il est maintenant plus facile d'agir et d'intervenir, en coordination avec les différents ministères compétents.

Quelle est la situation des femmes en Tunisie ?

En 2010, une étude du CREDIF a mis en lumière que 47 % des Tunisiennes âgées de 18 à 64 ans déclaraient avoir subi au moins une forme de violences au cours de leur vie et presque 33 % au cours des douze mois précédents (source). Qu'en est-il plus de dix ans après avec les différentes réactualisations du plan national de lutte contre les violences faites aux femmes et la loi de 2017 ? Ce pourcentage a-t-il diminué ? On est en droit de l'espérer en tout cas. La prise de conscience de la problématique des violences faites aux femmes est indéniable. Parmi ces violences, les violences conjugales sont celles qui amènent le plus de femmes aux urgences des hôpitaux. Encore tabou il y a quelques années, on en parle maintenant de plus en plus. A l'université, depuis peu, les étudiant·es suivant un cursus médical peuvent même s'inscrire à un master en victimologie. On se rend compte aussi que la violence conjugale a un coût, tant économique que social, du point de vue sociétal. Ce sera d'ailleurs l'objet d'une prochaine enquête du CREDIF en 2023.

La Tunisie a fait de grands pas en avant au cours des dernières années. Un travail de sensibilisation important est également en train d'être réalisé au niveau de la justice et de la magistrature. Nos quatre médecins s'en félicitent car faire bouger les juges, nous disent-elles, n'a pas été simple.

Le travail de formation des professionnel·les porte ainsi doucement ses fruits.

Mais en pratique, comment se passe la prise en charge des victimes de violences conjugales en Tunisie ?

Un premier contact est établi avec la police. La Tunisie compte vingt-sept brigades policières spécialisées pour la prise en charge des femmes victimes de violences. Quand c'est possible, ce sont des femmes agents de police

qui reçoivent les victimes et elles le font dans un bureau séparé. Ce premier contact avec la police est suivi par un examen médical aux urgences au terme duquel sera délivré à la victime un certificat médical initial qui est totalement gratuit. L'ONFP dispose, sur l'ensemble du territoire national, de structures de première ligne qui ont la capacité de recevoir les femmes victimes et de leur offrir notamment des consultations psychologiques. La Tunisie compte neuf centres d'hébergement sous la tutelle du Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées mais qui sont donnés en gestion à des associations.



L'ONFP travaille actuellement à la création d'unités régionales et à un référencement coordonné entre les différents services. Malheureusement, on constate encore de grandes disparités selon les régions.

Pour les médecins tunisiennes de la délégation, le nouvel objectif est de travailler à des formations spécifiques pour la prise en charge des victimes de violences sexuelles. Durant leur séjour en Belgique, c'est la visite du CPVS de l'Hôpital Saint Pierre qui a particulièrement retenu leur attention : elles le voient comme un modèle à suivre, qu'il serait en plus tout à fait envisageable d'importer en Tunisie. Les structures existent et s'y prêtent, il ne manque plus que les ressources humaines.

Une belle énergie ressort de leurs discours au cours de notre entretien. Nous ne pouvons qu'applaudir ces avancées rapides et la volonté – de la part des organes ministériels comme des professionnel·les de terrain – de mettre en avant le combat pour les droits des femmes et contre les violences dont elles sont victimes. Bravo, la Tunisie !

22 décembre 2022